



# Forêt

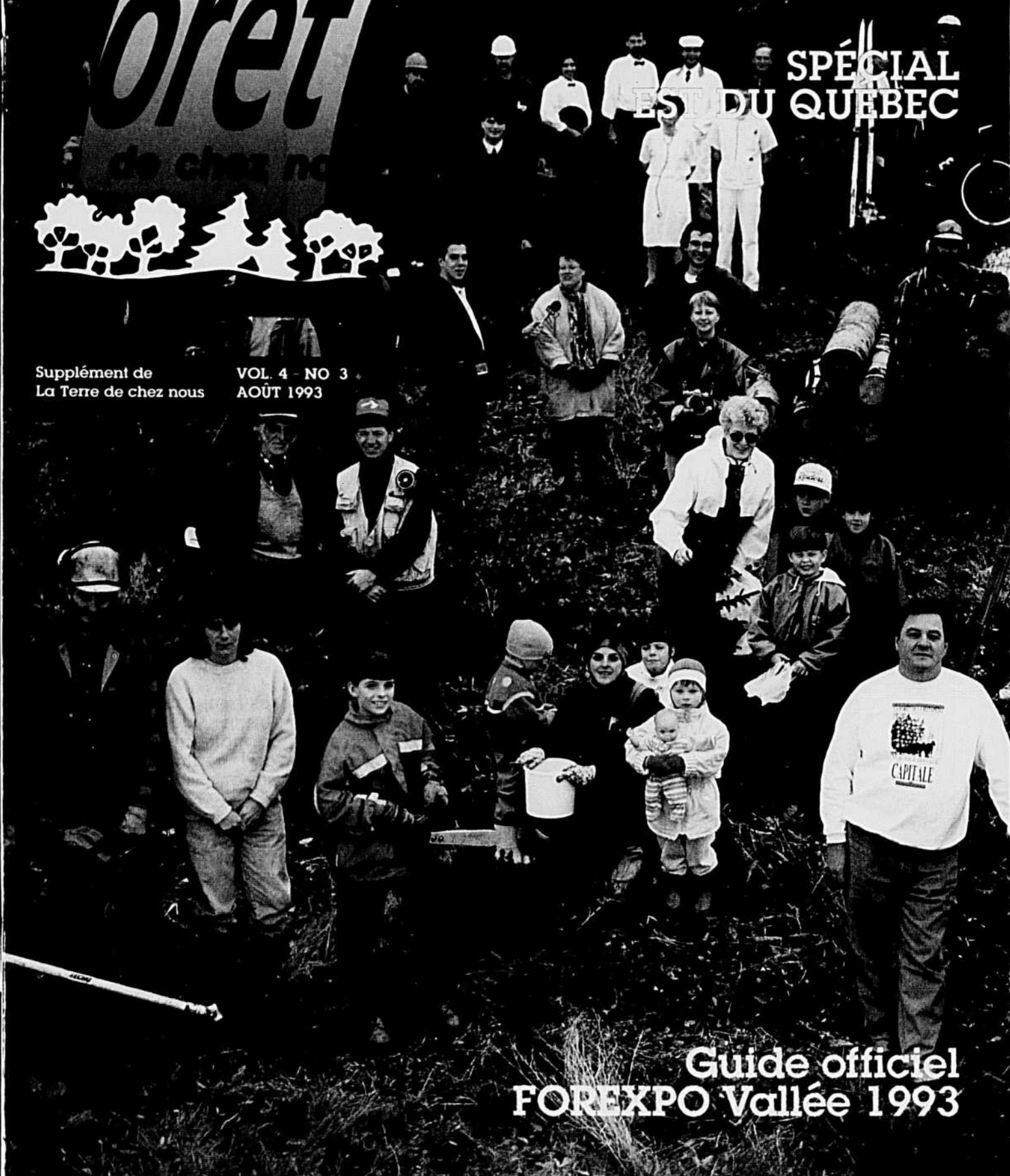
de chez nous

## SPÉCIAL EST DU QUÉBEC



Supplément de  
La Terre de chez nous

VOL. 4 - NO 3  
AOÛT 1993



Guide officiel  
FOREXPO Vallée 1993

**forêt**



Vol. 4, no 3  
août 1993

Supplément de la Terre de chez nous (TCN), édition août 1993, publié en collaboration avec la Fédération des producteurs de bois du Québec (FPBQ)

## SOMMAIRE

### SPÉCIAL Est du Québec

**Fôret modèle  
un nouveau monde . . . forestier**  
pages 4 à 7

**Un bilan du Plan de l'Est:  
des retombées très positives**  
pages 26 à 28

**Projet de compagnonnage:  
de la formation adaptée**  
page 29

**Fédé-Info**.....8

**Unités de mesure**  
.....9

**Forêt d'ailleurs**  
.....10

**Ministère  
des Forêts et  
Forêt Canada**  
.....20 à 25

**Reportage**  
.....30-31

## Forexpo Vallée 1993

Les 3, 4 et 5 septembre prochains, à Causapscaal en Matapédia se tiendra une exposition et une démonstration de machineries forestières adaptées à la forêt privée.

Forêt de chez nous s'associe à cet événement majeur de la Capitale forestière canadienne en publiant dans ses pages centrales le guide officiel de cette exposition.

Les propriétaires des boisés de tout le Québec sont invités à venir se renseigner sur les derniers développements dans le domaine.



Dans cette photo de la page une, prêtée gracieusement par la capitale forestière canadienne, on peut voir tous les métiers reliés à la forêt.

La revue **FORÊT DE CHEZ NOUS** est publiée 4 fois par année en collaboration avec la **Fédération des producteurs de bois du Québec (FPBQ)**. Elle est insérée dans l'hebdomadaire **La Terre de chez nous (TCN)** et expédiée gratuitement aux abonnés.

## Au-delà des intérêts régionaux

Dans quelques semaines débiteront les négociations pour 1994 entre les Syndicats et Offices de producteurs de bois et l'industrie des pâtes et papiers. Leurs résultats pourraient remettre en question l'existence de certains petits plans conjoints dans leur forme actuelle. Par ricochet, elles pourraient affecter grandement le fonctionnement de la Fédération.



Les producteurs de bois doivent prendre conscience, si ce n'est pas déjà fait, que les intérêts de leur région ne sont pas nécessairement mieux défendus quand ils demandent aux élus qui les représentent de se concentrer uniquement sur leurs problèmes à eux. À moyen

et long termes, les bénéfices sont plus grands quand les Syndicats et Offices s'unissent pour faire front commun.

Un bref regard sur les deux dernières années nous démontre clairement que des décisions individuelles, prises au niveau régional dans un climat de panique amplifié par l'industrie, ne servent finalement pas les intérêts des producteurs. Ces gestes se traduisent par des millions de dollars en perte de revenu que doit supporter l'ensemble des producteurs de bois du Québec. Cela se traduit aussi par des difficultés dans l'approvisionnement de certaines usines à cause du climat d'insécurité et de désengagement généré par les producteurs.

Pourtant des gains importants ont été obtenus par le passé à la table provinciale de négociation. Cette table a su démontrer son efficacité. Ce qui est encore plus important, c'est la force de concertation provinciale qui émanait de cette table et qui, même si elle ne gagnait pas toutes les batailles, établissait un meilleur rapport de force face à la grande industrie.

Malheureusement, notre manque de solidarité a mieux servi les industriels que les producteurs. Nos divergences ont aussi miné notre crédibilité auprès des instances politiques.

Bien sûr, les producteurs doivent se

préoccuper non seulement du secteur des pâtes et papiers, mais aussi de celui du sciage. La gestion des plans conjoints en sera certainement plus complexe, mais les producteurs bénéficieront en bout de ligne d'une mise en marché plus ordonnée. Des efforts particuliers doivent être développés rapidement pour que les plans conjoints coordonnent la mise en marché de l'ensemble du bois provenant de la forêt privée, dans toutes les régions. C'est pourquoi nous devons regrouper nos efforts et mettre en commun nos expériences et nos ressources.

Lors des prochaines négociations, nous aurons à défendre deux grands principes: le respect des ententes signées et le caractère résiduel de la forêt publique. Il y a un bon exemple où ces deux principes sont remis en cause et c'est dans le contrat liant le Syndicat de la Gaspésie et la compagnie Gaspésia. D'une part, la compagnie se montre très peu respectueuse d'une entente signée quelques mois auparavant. D'autre part, le ministre s'est empressé de redistribuer les allocations de coupes en forêt publique sans pour autant en évaluer les conséquences sur les marchés de la forêt privée.

Nous devons dès maintenant nous reprendre en main afin d'assurer efficacement la défense de nos intérêts. Pour ce faire, nous devons prioritairement:

- Remettre en place la table provinciale de négociation;
- Convenir avec l'industrie de l'application des règlements d'exclusivité dans le sciage;
- Établir un mécanisme efficace de financement pour notre Fédération;
- Réunir les quinze Syndicats et Offices au sein de la Fédération.

Les producteurs doivent voir au-delà de leurs problèmes locaux et régionaux. La réalité, c'est que les négociations avec l'industrie demandent un minimum de concertation entre les Syndicats et Offices pour que les intérêts de l'ensemble des producteurs soient bien défendus.

**Antonio Dallaire**, vice-président  
FPBQ

# forêt

de chez nous



Vol. 4, no 3  
août 1993

Supplément de la Terre de chez nous (TCN), édition août 1993, publiée en collaboration avec la Fédération des producteurs de bois du Québec (FPBQ)

#### Éditeur

La Terre de chez nous  
Union des producteurs agricoles  
Maison de l'UPA  
555, boul. Roland-Therrien  
Longueuil (Québec) J4H 3Y9  
(514) 679-0530

#### Comité directeur

Marius Blais (FPBQ)  
Hugues Belzile (TCN)  
Victor Brunette (FPBQ)

#### Directeur

Hugues Belzile

#### Rédactrice en chef

France Groulx

Rédacteur en chef adjoint et  
responsable de la publication  
Victor Larivière

#### Collaborateurs

Victor Brunette,  
Pierre Labrecque,  
Claudie Lamontagne,  
Richard Savard

#### Responsable de la production

Carole Lalancette

#### Montage

La Terre de chez nous

#### Sortie sur films

Rive-Sud Typo Service Inc.

#### Séparation de couleurs et paillonnage

Photo Litho Gamma

#### Impression

Transcontinental Prestige

#### Directeur de la publicité

Réal Loiseux

#### Représentants publicitaires

Christian Guinard, Robert  
Bissonnette, Sylvain Joubert

#### Représentants hors Québec

Jacques Long  
(416) 670-9603  
Fax 670-9620

#### Administration

Jocelyne Gareau

#### Secrétaire

Ginette Blondin

#### Tirage et abonnement

Micheline Courchesne

#### Photo page couverture

La Capitale Forestière

#### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du  
Québec  
Bibliothèque nationale du  
Canada  
ISSN 1180-4270

Prochaine parution décembre 1993  
Date de tombée publicitaire  
20 octobre 1993

Dans la présente publication, le  
générique masculin est employé sans  
discrimination et uniquement dans le  
but d'alléger le texte.

## SOMMAIRE

### SPÉCIAL Est du Québec

Fôret modèle

un nouveau monde . . . forestier

pages 4 à 7

Un bilan du Plan de l'Est:  
des retombées très positives

pages 26 à 28

Projet de compagnonnage:  
de la formation adaptée

page 29

Fédé-Info.....8

Unités de mesure  
.....9

Forêt d'ailleurs  
.....10

Ministère  
des Forêts et  
Forêt Canada  
.....20 à 25

Reportage  
.....30-31

## Forexpo Vallée 1993

Les 3, 4 et 5 septembre prochains, à Causapscaal en Matapédia se tiendra une exposition et une démonstration de machineries forestières adaptées à la forêt privée.

Forêt de chez nous s'associe à cet événement majeur de la Capitale forestière canadienne en publiant dans ses pages centrales le guide officiel de cette exposition.

Les propriétaires des boisés de tout le Québec sont invités à venir se renseigner sur les derniers développements dans le domaine.



Dans cette photo de la page une, prêtée gracieusement par la capitale forestière canadienne, on peut voir tous les métiers reliés à la forêt.

La revue **FORÊT DE CHEZ NOUS** est publiée 4 fois par année en collaboration avec la Fédération des producteurs de bois du Québec (FPBQ). Elle est insérée dans l'hebdomadaire La Terre de chez nous (TCN) et expédiée gratuitement aux abonnés.

## Au-delà des intérêts régionaux

Dans quelques semaines débiteront les négociations pour 1994 entre les Syndicats et Offices de producteurs de bois et l'industrie des pâtes et papiers. Leurs résultats pourraient remettre en question l'existence de certains petits plans conjoints dans leur forme actuelle. Par ricochet, elles pourraient affecter grandement le fonctionnement de la Fédération.



Les producteurs de bois doivent prendre conscience, si ce n'est pas déjà fait, que les intérêts de leur région ne sont pas nécessairement mieux défendus quand ils demandent aux élus qui les représentent de se concentrer uniquement sur leurs problèmes à eux. À moyen

et long termes, les bénéfices sont plus grands quand les Syndicats et Offices s'unissent pour faire front commun.

Un bref regard sur les deux dernières années nous démontre clairement que des décisions individuelles, prises au niveau régional dans un climat de panique amplifié par l'industrie, ne servent finalement pas les intérêts des producteurs. Ces gestes se traduisent par des millions de dollars en perte de revenu que doit supporter l'ensemble des producteurs de bois du Québec. Cela se traduit aussi par des difficultés dans l'approvisionnement de certaines usines à cause du climat d'insécurité et de désengagement généré par les producteurs.

Pourtant des gains importants ont été obtenus par le passé à la table provinciale de négociation. Cette table a su démontrer son efficacité. Ce qui est encore plus important, c'est la force de concertation provinciale qui émanait de cette table et qui, même si elle ne gagnait pas toutes les batailles, établissait un meilleur rapport de force face à la grande industrie.

Malheureusement, notre manque de solidarité a mieux servi les industriels que les producteurs. Nos divergences ont aussi miné notre crédibilité auprès des instances politiques.

Bien sûr, les producteurs doivent se

préoccuper non seulement du secteur des pâtes et papiers, mais aussi de celui du sciage. La gestion des plans conjoints en sera certainement plus complexe, mais les producteurs bénéficieront en bout de ligne d'une mise en marché plus ordonnée. Des efforts particuliers doivent être développés rapidement pour que les plans conjoints coordonnent la mise en marché de l'ensemble du bois provenant de la forêt privée, dans toutes les régions. C'est pourquoi nous devons regrouper nos efforts et mettre en commun nos expériences et nos ressources.

Lors des prochaines négociations, nous aurons à défendre deux grands principes: le respect des ententes signées et le caractère résiduel de la forêt publique. Il y a un bon exemple où ces deux principes sont remis en cause et c'est dans le contrat liant le Syndicat de la Gaspésie et la compagnie Gaspésia. D'une part, la compagnie se montre très peu respectueuse d'une entente signée quelques mois auparavant. D'autre part, le ministre s'est empressé de redistribuer les allocations de coupes en forêt publique sans pour autant en évaluer les conséquences sur les marchés de la forêt privée.

Nous devons dès maintenant nous reprendre en main afin d'assurer efficacement la défense de nos intérêts. Pour ce faire, nous devons prioritairement:

- Remettre en place la table provinciale de négociation.
- Convenir avec l'industrie de l'application des règlements d'exclusivité dans le sciage.
- Établir un mécanisme efficace de financement pour notre Fédération.
- Réunir les quinze Syndicats et Offices au sein de la Fédération.

Les producteurs doivent voir au-delà de leurs problèmes locaux et régionaux. La réalité, c'est que les négociations avec l'industrie demandent un minimum de concertation entre les Syndicats et Offices pour que les intérêts de l'ensemble des producteurs soient bien défendus.

**Antonio Dallaire** vice-président  
FPBQ.

# Une forêt habitée... un projet de vie

Vue de très haut dans le ciel, comme à bord d'un Boeing arrivant d'Europe, la côte de l'Est du Québec nous semble blanche, écumeuse et déchiquetée...inhabitée peut-être. Presque aussitôt, les Chics-Chocs s'élèvent du golfe, recouvertes à perte de vue d'une mer de sapins et d'épinettes. L'étranger glissant à vive allure au-dessus de ces montagnes vertes se demande pourquoi il ne voit toujours pas de ville à l'horizon. Pourtant, il repère ici et là des chemins gris qui sillonnent le paysage et des trouées qui ont l'air de coupes forestières. Mais toujours personne. Rien. Ayant traversé ainsi plusieurs centaines de kilomètres en vol, le décor change, il entre

peu à peu en forêt habitée. Une forêt oui, mais entrecoupée cette fois, comme une courtepoinette, de champs multicolores et solitaires. Des champs parsemés de petits points noirs qu'on imagine être du bétail. Et des croisées de chemins aussi où l'on distingue le toit métallique des habitations, un clocher élancé...un tissu de vie. «On y vit alors!?!», se dit l'étranger. Et pourtant, ce tissu a l'air d'une dentelle fine tellement les villages sont dispersés. Mais on y habite malgré tout depuis plusieurs décennies. Si pour l'étranger cela paraît irréel, cette vérité prend tout son sens dans le cœur des gens qui y ont trouvé au fil des saisons une identité, une source de travail, un ave-

nir...un projet de vie. Si le projet de «Forêt Modèle: une forêt habitée, modèle de développement durable», est né dans le Bas-St-Laurent/Gaspésie, ce n'est pas le fruit du hasard, c'est parce qu'il représente l'aboutissement d'une incessante réflexion et d'une multitude d'efforts, depuis la colonisation jusqu'à nos jours, pour développer ce territoire difficile et permettre à des populations de s'y épanouir avec dignité. «Forêt Modèle: une forêt habitée, modèle de développement durable» respire enfin. Mais d'où origine ce projet de développement régional, quels en sont les artisans, quelle est la portée de ce projet, ses objectifs, ses particularités, ses acteurs, son originalité enfin?



«Ce tissu à l'air d'une dentelle fine tellement les villages sont dispersés»

## Raconte un peu ton histoire

Parler d'un nouveau-né sans remonter la filière jusqu'aux parents serait malaisé. Car si Forêt Modèle est une réalité aujourd'hui, il aura bien fallu que quelqu'un mette la main à la pâte. Tout a commencé en décembre 1990, alors que le gouvernement fédéral annonçait son plan global environnemental que l'on nomma «Le Plan vert du Canada pour un environnement sain».

Ce vaste programme national, affecté à huit secteurs capitaux de l'environnement, prévoyait entre autres la création d'un réseau de forêts modèles réparties depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique.

En peu de temps l'équipe des promoteurs est formée. En plus

du SPBBSL, le comité des promoteurs comprend le Groupement forestier de l'Est-du-Lac-Témiscouata, situé au sud du territoire, la compagnie Abitibi-Price, grande propriétaire de forêts dans la région, et la Faculté de foresterie et de géomatique, partenaire historique en aménagement et en gestion forestières dans le Bas St-Laurent (par le biais du FRUL: Fonds de recherche forestière de l'Université Laval). Commence alors les innombrables rencontres en vue de dégager des buts stratégiques et des objectifs communs qui reflètent fidèlement les attentes des populations locales en ma-

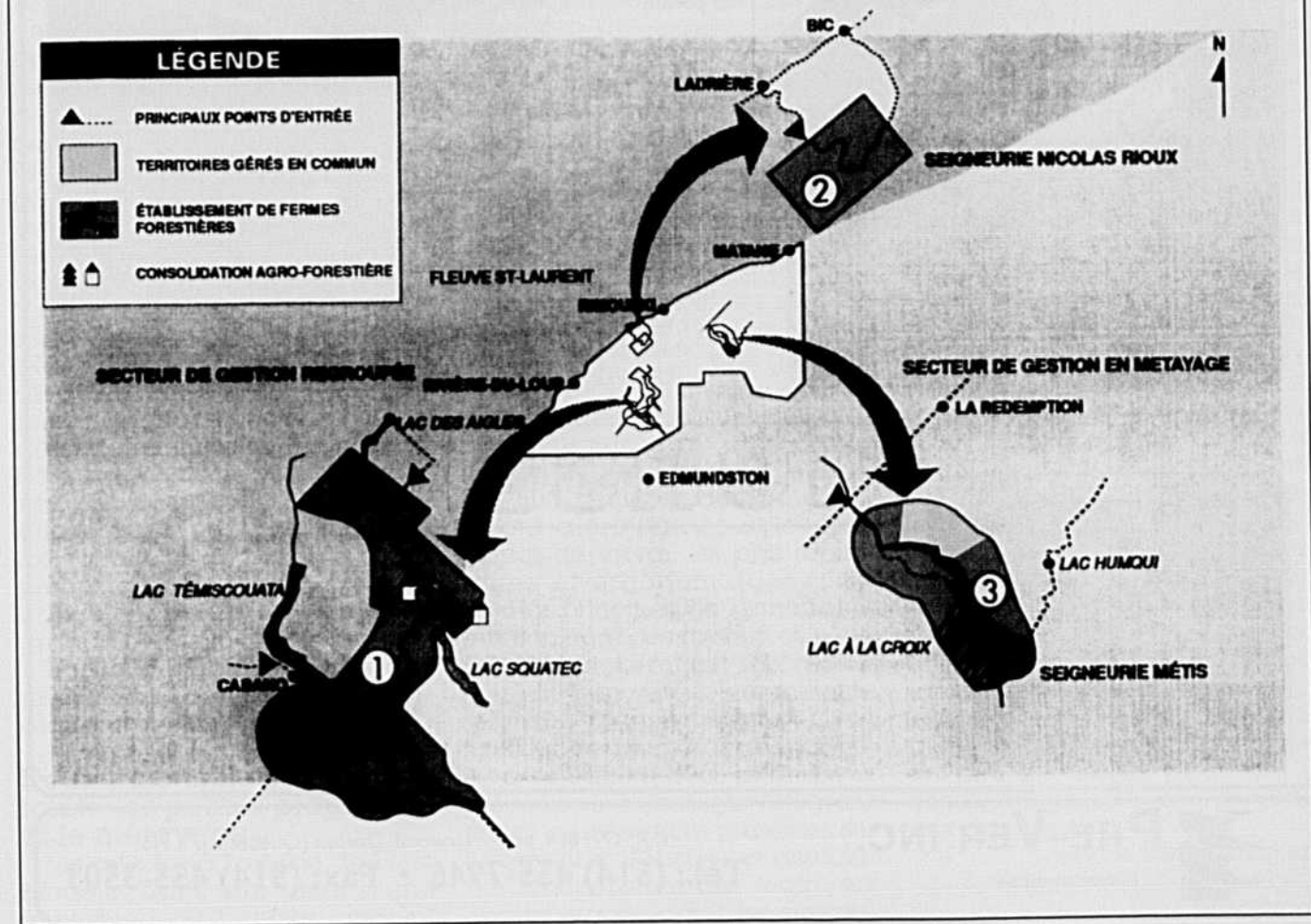
tière de gestion intégrée des ressources.

Les jalons du projet se placent petit à petit. Des chercheurs de la FFG se penchent sur le volet de la recherche. On recueille plus d'une vingtaine de partenaires du milieu prêts à s'embarquer dans cette fabuleuse aventure. Deux grands domaines forestiers de la compagnie Abitibi-Price sont mis à la disposition du projet pour y implanter un des volets de Forêt modèle. On propose aussi un processus de transfert technologique et de démonstration unique qui servirait à améliorer le niveau de connaissances des techniciens,

ingénieurs et propriétaires forestiers. On met finalement une équipe de rédaction sur la planche à dessin pour rassembler et épurer tout ça. Et on envoie le tout à Ottawa comme on lance un bouteille à la mer...toute notre raison d'être y est inscrite en noir sur blanc entre deux couvertures glacées de carton vert.

Le 25 juin 1992, tous retiennent leur souffle. Le ministre fédéral des Forêts, l'honorable Frank Oberle, recommande officiellement la «Forêt Modèle: une forêt habitée, modèle de développement durable» comme une des dix forêts modèles du Canada.

## LOCALISATION TERRITORIALE DES MODES DE GESTION PROPOSÉS



Seule forêt modèle à voir le jour au Québec, elle devient par le fait même le point de mire sur lequel se braqueront des centaines de milliers d'observateurs qui désireront savoir ce que les Québécois ont dans le ventre quand ils parlent d'aménager leur forêt privée. Or, tout reste à faire, à commencer par la paperasse administrative.

Le 26 février 1993, la paperasse est réglée et la «Forêt Modèle: une forêt habitée, modèle de

développement durable» a enfin le droit d'exister. Et comme le disait le prophète «une étoile est née».

### Forêt Modèle... dis-moi qui tu es

En terme de superficie, «Forêt Modèle: une forêt habitée, modèle de développement durable» est la plus petite des dix forêts modèles du Canada, avec ses 112 634 hectares répartis en trois blocs distincts, au coeur même

de la région du Bas-St-Laurent et juste à l'entrée de la Gaspésie. Le relief du territoire est ondulé et montagneux. En effet, une matrice de collines, entrecoupées par de petites vallées et des lacs allongés mais étroits, forme l'essentiel du paysage; l'altitude moyenne atteint 350 mètres. Les plans d'eau sont nombreux et couvrent environ 8% de la superficie totale de Forêt Modèle; le Lac Témiscouata, s'étirant sur une longueur de 40 km, occupe

## PATU III

### GRUES DE DÉBARDAGE ET REMORQUES



- 5 modèles différents
- puissance et portée maximum

### L'ÉBRANCHEUSE À TÉLÉSCOPES



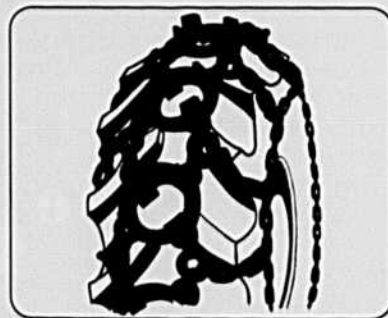
- Ébranche et découpe
- Peut même fendre pour le bois de chauffage (option)

## NORSE



TREUIL  
monté sur  
le relevage  
hydraulique

plus de  
9 modèles  
de chaînes  
de traction



**PRE-VER INC.**

Distributeur exclusif

C.P. 277, 869, boul. Harwood, Dorion (Québec) J7V 7J6  
Tél.: (514) 455-7946 • Fax: (514) 455-3503

le centre d'un des trois blocs forestiers de Forêt Modèle.

De façon générale, les forêts sont mélangées et jeunes; elles représentent environ le quart du domaine forestier. La possibilité annuelle pour Forêt Modèle, tout en assurant un rendement soutenu, est de l'ordre de 85 000 m<sup>3</sup> dont 41% en résineux et 59% en essences feuillues.

Ce franc pays, ouvert à la colonisation durant les années 30 et où Forêt Modèle prend vie 60 ans plus tard, c'est un terroir unique où plus de 16 000 habitants y vivent éparpillés dans 20 municipalités.

En plus de la ressource ligneuse, Forêt Modèle peut compter aussi sur les potentiels acéricole, agricole (élevages bovin et ovin), touristique et récréatif que lui offre la nature. En 1990, l'acériculture était pratiquée dans le Témiscouata par une centaine de propriétaires et les évaluations du Service canadien des forêts, en 1988, estimaient à plus de 1 000 000 d'entailles le potentiel acéricole du territoire de Forêt Modèle. A cela, se rajoutent plusieurs pourvoiries, des réserves fauniques, des piscicultures, des bases de plein air et de nombreux plans d'eau.

Ce portrait rassurant d'une région-ressource pourtant fait défaut. À preuve, l'espace rural se désarticule et l'exode des jeunes menace l'avenir même de certains villages. Le pari de développer ce terroir est-il devenu illusoire avec la crise structurelle qui sévit dans l'industrie forestière? La forêt privée et ses propriétaires doivent-ils s'avouer hors de combat devant les grands défis que pose aujourd'hui la gestion intégrée des ressources? Forêt Modèle est persuadée que non.

### Deux façons de voir la forêt: les petites propriétés et le métayage

Les artisans à l'origine de Forêt Modèle, dans leur idéal d'une véritable forêt habitée, avaient

imaginé l'aménagement de la forêt privée avec une plus grande souplesse, tant au niveau du mode de tenure des terres qu'à celui de la gestion même de ces terres. Ainsi, deux options seront retenues: les petites propriétés privées et le métayage sur les grandes forêts privées.

Le développement des petites forêts privées fait déjà l'objet d'efforts d'aménagement forestier depuis plus de 20 ans, par le biais des programmes forestiers provincial et fédéral. Il s'agira de renforcer la formule actuelle de regroupement au sein d'un OGC tout en favorisant le développement de nouveaux outils qui permettront de prendre en compte les autres ressources forestières lors de l'aménagement de ces boisés. On cherchera aussi à consolider les exploitations agroforestières en diversifiant les activités de mise en valeur des ressources forestières. L'objectif ultime étant de rendre opérationnelles des petites unités d'aménagement des ressources qui assureront à moyen terme leur viabilité.

La formule du métayage, quant à elle, sera mise de l'avant sur les deux blocs de forêts privées appartenant à la compagnie Abitibi-Price (Seigneuries Nicolas-Rioux et du Lac Mitis). On recrutera, selon une grille de sélection très fine, une quarantaine de métayers qui se verront offrir, moyennant une rente annuelle, une superficie d'environ 500 hectares de forêts. Ils seront alors formés aux techniques de travail les plus sécuritaires et ergonomiques ainsi qu'aux principes de l'aménagement intégré des ressources. Liés par contrat, ils auront l'obligation de mettre en valeur leur métairie selon un plan d'aménagement forestier en bonne et due forme. Il va s'en dire que ce plan devra proposer une stratégie intégrant toutes les ressources présentes sur la métairie. Aussi, une association coopérative des métayers s'occupera de gérer les respon-

sabilités collectives et le parc d'équipement forestier.

Autant les petits propriétaires forestiers, que les métayers et métayères, pourront bénéficier d'un encadrement technique et d'un programme de transfert technologique adaptés à leurs réalités-terrains. Aux ressources humaines spécialisées, donc, s'ajouteront toute une gamme d'activités de formation et d'information propre à développer leurs connaissances et à stimuler leur enthousiasme.

### Épilogue ou avant-goût

Malgré la tordeuse des bourgeons de l'épinette, malgré les feux de forêts, il y aura toujours des arbres dans la région du Bas-St-Laurent/Gaspésie...qu'on se le dise! Quant aux hommes qui y habitent, leur avenir sur ce territoire paraît encore incertain en 1993. «Forêt Modèle: une forêt habitée, modèle de développement durable» n'a pas la prétention de pouvoir repeupler l'Est du Québec par un quelconque tour de prestidigitation. Non. La magie, elle n'existe pas ou plutôt, oui, elle existe mais cachée...comme endormie dans un écrin de chair...au fond de chaque homme et chaque femme. Forêt Modèle peut faire quelque chose pour faire avancer le développement socio-économique de la forêt habitée...beaucoup, en fait! Forêt Modèle peut créer une synergie nouvelle entre les multiples intervenants de la forêt puisqu'elle est née de leur désir commun. Tous les ingrédients sont désormais réunis, le timing est parfait et les gens savent désormais que plus rien ne viendra d'en haut sinon que la pluie. Forêt Modèle c'est un peu comme une mer sur laquelle on retrouvera le vent dans nos voiles. Et qui sait, avec un peu de magie peut-être y découvrirons-nous un nouveau monde...forestier.

\* Service d'extension en foresterie de l'Est du Québec, Causapsca

## Assemblée générale 1993

# Le changement source d'opportunités

Les problèmes de mise en marché vécus dans plusieurs régions n'ont pas empêché les délégués des Syndicats et Offices affiliés à la Fédération de répondre favorablement à l'invitation du président, M. Marius Blais. Celui-ci invitait les participants à adopter une attitude teintée d'optimisme et à percevoir le changement comme une source d'opportunités. À en juger par les

discussions en ateliers et par les résolutions adoptées, l'assemblée a bien répondu à cette invitation.

Les délégués ont adopté 17 résolutions. Les mandats qu'ils ont ainsi confiés à leur organisation et les demandes qu'ils adressent à différents intervenants démontrent bien que, malgré les moments difficiles vécus par l'organisation, la forêt privée et ses propriétaires ont encore un avenir devant eux.

C'est pourquoi l'assemblée a adopté des résolutions portant entre autres sur la nomination d'un médiateur dans le différent qui oppose cinq Syndicats et Offices et l'AMBSQ, sur le statut fiscal du producteur forestier, sur le programme de crédit forestier, sur le guide des saines pratiques d'intervention en forêt privée et sur la réglementation municipale, sur le financement de l'aménagement forestier et le programme d'aide à la mise en valeur.

Les délégués ont de plus décidé de modifier le mode d'élection du président de la Fédération. Aussitôt que les règlements internes seront modifiés, le président sera élu par les délégués réunis en assemblée générale.

### Le conseil d'administration pour 1993-1994

Le nouveau Conseil d'administration de la Fédération s'est réuni après l'Assemblée générale pour élire l'exécutif. M. Blais a été réélu au poste de président de la Fédération. Voici la composition actuelle du C.A. et du C.E. pour 1993-1994:

Marius Blais, président  
Antonio Dallaire, vice-président (Saguenay-Lac-St-Jean)  
Jean-Claude Nadeau, membre de l'exécutif (Québec)  
Maurice Dionne, membre de l'exécutif (Côte-du-Sud)  
Clovis Giguère, membre de l'exécutif (Mauricie)  
Albéric Babin (Gaspésie)  
Gérald Beaupré (Abitibi-Témiscamingue)  
Camille Desrosiers (Bas-St-Laurent)  
Rhéal Muloin (Montréal)  
Benoît Normand (Nicolet)  
Jacques Dupont (Estrie)

Tel que prévu au règlement, un administrateur s'ajoute au Conseil d'administration pour représenter le Syndicat d'où provient le président. M. Jacques Dupont remplit cette fonction pour 1993-1994.

### Statistiques de mise en marché pour 1992

Globalement, les producteurs de bois ont vendu en 1992 aux usines de pâtes et papiers, panneaux et autres utilisations, plus de 4,7 millions de mètres cubes apparents (m.c.a.), soit une diminution de 1,1 million de m.c.a. par rapport à 1991. De ce volume, 4,1 millions de m.c.a. ont été livrés aux usines de pâtes et papiers. 640 000 m.c.a. ont été livrés aux usines de panneaux et autres utilisations.

Les prix moyens à l'usine pour le bois à pâte ont légèrement augmentés pour le groupe sapin-épinette et diminués pour le groupe feuillus mélangés. Ces variations sont cependant dues en partie aux variations des volumes, lesquelles affectent le prix moyen pondéré.

## Wood-Mizer®

Grand choix de modèles



**POSSÉDEZ VOTRE PROPRE MOULIN À SCIE ET PRODUISEZ VOTRE PROPRE BOIS**

*Nous serons à  
Forexpo Vallée 93 à  
l'amphiglace au kiosque  
#3 et à l'extérieur face  
à l'aire de repos  
On vous attend!*

WOOD-MIZER QUÉBEC: (514) 533-6432  
C.P. 135 BROWNSBURG QC. J0V 1A0  
ou Wood-Mizer Canada: (705) 357-3373

## CONVERSIONS

C'est clair, vous allez récolter au cours des prochaines semaines la petite butte au fond du lot. Il y a là plusieurs belles billes pour lesquelles vous avez su être patient. Le temps a bien fait son oeuvre et la scierie a justement besoin de bois. Mais il y aura aussi du bois à pâte et certaines essences moins recherchées pour lesquelles vous savez qu'il y a un petit marché.

Après avoir fait plusieurs appels téléphoniques, vous connaissez les prix offerts par les acheteurs. Mais ce n'est pas tout à fait aussi simple. Chacun utilise une unité différente. Pas facile de s'y retrouver. Lequel offre finalement le meilleur prix?

Pour vous aider un peu, voici une table de conversion présentée de façon originale. Pas de calculs. Juste un coup d'oeil, comme sur un thermomètre affichant les degrés Celsius et Fahrenheit, pour avoir une idée de l'équivalence d'un prix affiché sous une autre unité.

Mais attention! La conversion d'une unité à une autre n'est pas chose facile. Les facteurs de conversion varient d'une essence de bois à une autre et d'une ré-

gion à une autre. Les facteurs utilisés ici pour construire cette table ne constituent que des moyennes et se rapportent aux résineux.

Quoiqu'il en soit, il est facile ici d'avoir une conversion approximative qui permet de rapidement comparer deux prix.

Prix à l'usine, prix au chemin, droit de coupe, taux de rémunération... Libre à vous maintenant de les convertir.

Exemple:

Un producteur reçoit 24,00\$ (niveau du mercure) pour 1 mètre cube apparent (m3 app) pour son bois à pâte. Si le même bois avait été vendu à un prix équivalent au poids sec (tonne métrique anhydre, ou TMA), il aurait reçu environ 95,60 \$ par TMA ou 36,00 \$ le m<sup>3</sup>s, ou 87,00 \$ la corde ou 204,50 \$ mpmp.

N'oubliez pas que le facteur utilisé ici est un facteur moyen et que le poids sec d'un mètre cube apparent de bois dépend de la grosseur des billes, de l'essence, de la région et du taux d'humidité du bois.

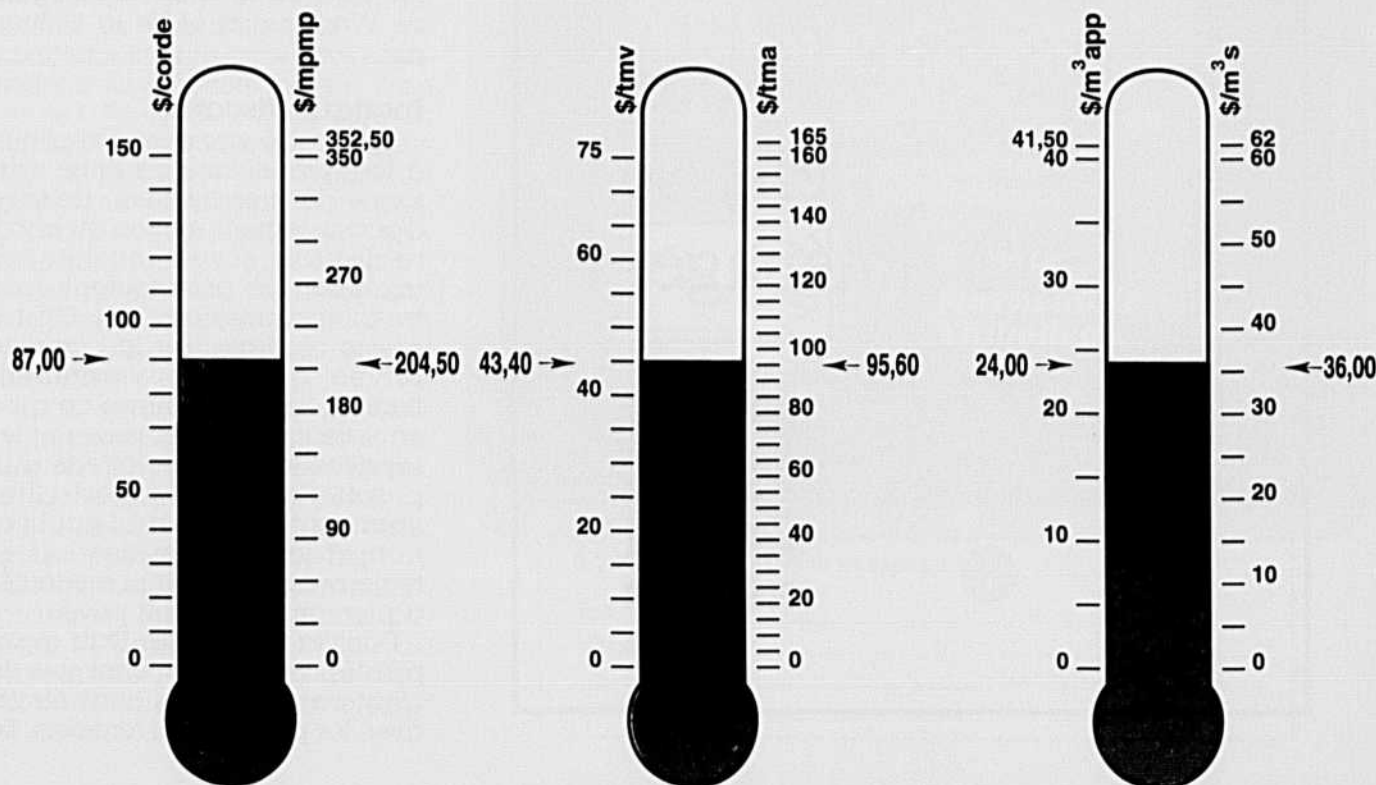
### Unités de mesure Comment s'y retrouver?

- 1 m3 app = 3.625 cordes
- " = 1.5 m3 s (mètre cube solide)
- " = 0.117 mpmp (mille pieds mesure de planche)
- " = 117 pmp (pieds mesure de planche)
- " = .55 tmv (tonne métrique verte)
- " = .25 tma (tonne métrique anhydre ou sèche)

(m3 app : mètres cubes apparents)

- 1 corde = 2.42 m3 s
- " = 2.35 mpmp
- " = 2.00 tmv
- " = 0.91 tma

N.B. Ces conversions sont valides pour le résineux seulement et les facteurs peuvent varier selon le type de bois, la région, l'humidité du bois et la période de récolte.



# La fiscalité et les pratiques forestières réglementées aux États-Unis

Victor Brunette\*

Depuis quelques années, la plupart des États américains se sont dotés de lois et règlements afin de baliser les activités forestières tant sur les terres publiques que privées. Quand on connaît bien nos voisins américains qui prêchent pour la libre entreprise et pour la liberté d'action des citoyens, on comprend mieux la controverse qui entoure généralement l'intervention de l'État dans la gestion des boisés privés.

## Réglementations

Les guides de bonnes pratiques forestières et les lois d'État visent à réglementer plus particulièrement les activités sur les parterres de coupe, la préparation des sites de reboisement, la plantation d'arbres, l'éducation de peuplements, les activités d'arrosage chimique, la protection des forêts contre le feu et la construction des chemins forestiers.

Certaines lois concernant le reboisement des parterres de

coupes sont apparues dans les années 1950. La plupart de ces lois ont été modifiées ou abolies depuis. Il a toujours été difficile de les faire respecter. Aujourd'hui, douze États américains ont adopté une réglementation qui s'applique à plus de 20 % du territoire forestier du pays.

Des études récentes font valoir que la réglementation des pratiques forestières sur terrains privés, quand elle est bien appliquée et respectée, aide grandement à la conservation des ressources naturelles et assure de nombreux bénéfices financiers aux citoyens et à l'État. Dans les années 1980, l'obligation de reboiser après coupe, a permis de maintenir une superficie boisée stable ou croissante dans les États du Maine, de l'Oregon, de Washington et de la Californie.

## Incitatifs fiscaux

La fiscalité forestière s'applique à tout propriétaire de boisé sous forme de taxe foncière, de taxe d'accroissement moyen ou encore de taxe sur la récolte. Les taxes sont là pour soutenir tous les programmes de l'État. C'est à même ces taxes sur la propriété privée, que le gouvernement finance les programmes de mise en valeur des boisés privés et les services techniques offerts aux propriétaires. Les taxes d'État financent également l'application et le contrôle des lois et règlements relatifs aux modalités d'intervention en forêt privée.

Dans la plupart des États réglementés, les agents techniques de l'État ont établi des liens étroits avec les propriétaires forestiers. Le

**La forêt:**

une  
richesse  
à aménager



**REXFOR**

## FORÊT D'AILLEURS

respect des lois et règlements est souvent axé sur des incitatifs fiscaux et rarement sur des amendes ou moyens punitifs qui peuvent être utilisés en dernier recours. Si les Européens considèrent la forêt comme un bien collectif, et le droit d'accès pour fins récréatives comme un acquis de la Société, les Américains ont généralement une toute autre vision de la propriété privée et de tous les droits qui s'y rattachent, y compris l'accès. Par contre, la pression croissante du public américain pour une utilisation récréative du territoire forestier ajoute à ce dilemme une dimension politique importante qui a conduit plusieurs États à légiférer en matière de fiscalité municipale et d'utilisation du territoire.

Au Wisconsin, par exemple, le propriétaire d'un lot boisé peut bénéficier d'options fiscales tant au niveau de l'aménagement qu'au niveau de l'accès à sa propriété. La loi des lots boisés sous gestion (Managed Forest law - 1985) lui assure une déduction fiscale importante s'il inscrit son boisé à ce programme pour une période de 25 ans et s'engage à respecter un plan de gestion forestière. Une autre option est offerte au propriétaire en ce qui concerne le libre accès des chasseurs à sa propriété privée. Il en coûte 0,74 \$ /acre / an pour un terrain forestier «ouvert à l'utilisation du public» et 1,74 \$/acre/an pour une utilisation «fermée». L'État prélève également une taxe sur la récolte qui s'élève à 5 % des revenus de ventes de bois sur pied. Une partie des taxes de récolte va aux municipalités et aux villes.

C'est ainsi que les douze États américains qui se sont dotés de lois concernant les boisés privés, attachent la boucle: prélèvement de taxes basé sur les choix du propriétaire, financement de la réglementation concernant les pratiques forestières, participation et contrôle de l'État au niveau de l'utilisation du territoire, de l'aménagement forestier et de la récolte.

Chaque État américain peut ainsi «baliser» les choix du propriétaire afin d'assurer d'une part la saine gestion des ressources et, d'autre part, les droits du propriétaire. Dans le cas où le propriétaire de boisé privé oserait croire qu'il peut faire ce qu'il veut, l'Oncle Sam cache un deuxième

parachute. Le Département de l'Environnement fédéral (Environmental Protection Agency - EPA), surveille de près tous les agissements de ses libres citoyens du monde agricole et forestier.

\* Directeur, Fédération des producteurs de bois du Québec



### BROYEUR DE BOIS



4 modèles disponibles  
Jusqu'à 8 pouces de coupe



Tel (418) 839-4127  
Fax (418) 839-3923

Distribué par

**Morneau &  
Thibodeau**

1720, boul. de la Rive Sud  
C.P. 2100, St-Romuald  
(Québec) Canada G6W 5M3

S.V.P. faites-moi parvenir un dépliant



Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Tracteur \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_  
H.P. \_\_\_\_\_

## **BRINDILLES ET BOUTS DE BOIS**

### **Importer des déchets ou exporter des usines ?**

Déjà 26 États américains ont voté des lois ou signé des ententes avec des éditeurs pour exiger un minimum de contenu recyclé dans le papier journal. La consommation de papier journal de ces 26 États représente le deux tiers de la consommation totale des États-Unis. Une vingtaine de ces États sont dans le rayon d'action de nos papetières québécoises.

L'industrie papetière québécoise s'est pliée à ces nouvelles exigences. Il plane cependant encore et depuis l'an dernier, un projet de réglementation mis de l'avant par l'administration fédérale américaine. Ce projet, c'est le «Ressource Conservation Recovery Act» qui fixerait entre 40 % et 50 % le niveau du contenu recyclé dans le papier journal vendu et distribué aux États-Unis.

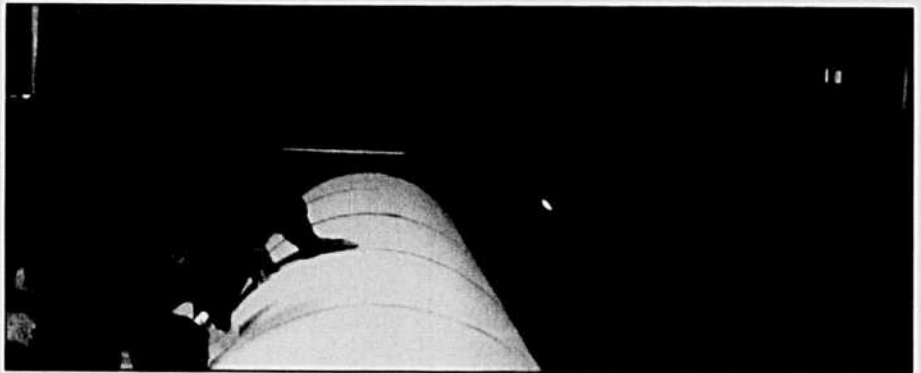
Selon l'Association canadienne

des pâtes et papiers (ACPP), une telle loi viendrait étrangler les entreprises d'ici. En effet, pour respecter une norme de 40 %, le Canada devrait importer 3 millions de tonnes de vieux papier (pour des exportations de papier neuf d'environ 8 millions de tonnes). Le désencrage de 100 tonnes de vieux papier produit 20 tonnes de résidu.

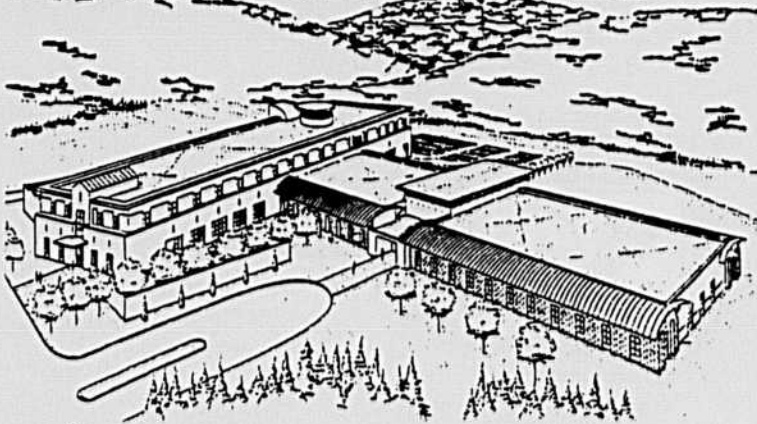
Face à une telle situation, certaines papetières n'auront d'au-

tres choix que d'installer des usines près des grands centres urbains américains. C'est ce qu'étudie actuellement MacMillan Bloedel pour son marché de la Californie.

Un nouveau marché risque donc de voir le jour : l'exportation vers New York, Washington ou Chicago d'usines complètes de papier journal. On ne pourra plus dire alors que l'on est de simples exportateurs de matière première !



## **UN CENTRE DE FORESTERIE AU COEUR D'UNE CAPITALE FORESTIERE**



### **UN SEUL ÉDIFICE, TROIS COMPOSANTES MAJEURES :**

- **LE SERVICE DE FORMATION CRÉDITABLE**
- **LE SERVICE AUX ENTREPRISES FORESTIÈRES**
- **LE SERVICE D'EXTENSION EN FORESTERIE**

*Nous sommes fiers  
de vous accueillir sur  
notre  
Forêt d'enseignement  
et de recherche  
à l'occasion de la tenue  
de  
Forexpo Vallée 1993*



### **CENTRE DE FORMATION ET D'EXTENSION EN FORESTERIE**

146, de la Fabrique  
Causapscal, Québec  
G0J 1J0  
Tél.: (418) 756-6115



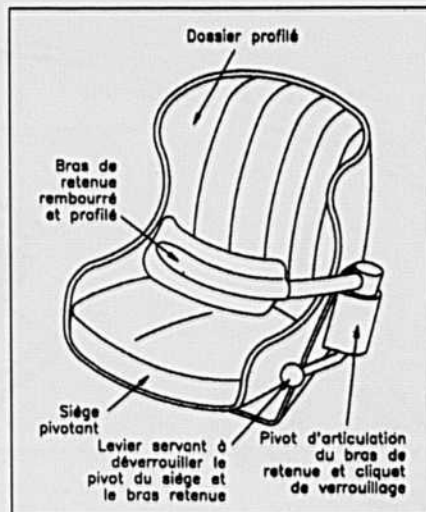
## BRINDILLES ET BOUTS DE BOIS

### Dispositif de sécurité pour l'opérateur de débardeur.

L'institut canadien de recherches en génie forestier (FERIC) a récemment mis au point un dispositif de sécurité pour retenir l'opérateur d'un débardeur ou d'une débusqueuse en cas d'accident.

En Colombie-Britannique, on exige aux constructeurs de débardeurs qu'ils installent des ceintures de sécurité sur leurs machines. Comme les opérateurs doivent monter et descendre fréquemment de la cabine pour accomplir leurs tâches, le dispositif est peu utilisé.

C'est pour pallier à ce problème que FERIC a développé un dispositif de sécurité qui serait réellement utilisé par les opérateurs. Après cinq ans de travaux, l'Institut en est arrivé à proposer un siège doté d'un bras



Prototype d'un siège sécuritaire pour retenir l'opérateur d'un débardeur

de retenu rembourré et profilé.

Le dispositif fait partie d'un siège conçu expressément pour s'ajuster aux dimensions de

l'opérateur. Il pivote pour faciliter l'entrée et la sortie de l'opérateur tout en permettant une bonne visibilité arrière. Le siège, tel que conçu actuellement, est plutôt large et ne s'adapte bien qu'aux grosses machines. Il a subi des essais sur le terrain et est maintenant approuvé dans plusieurs provinces et notamment par la Worker's Compensation Board de la Colombie-Britannique, qui est l'équivalent de notre CSST.

Ce siège est actuellement produit par une firme de la Colombie-Britannique. FERIC souhaite s'unir à un partenaire de l'est du pays pour effectuer des essais dans nos forêts.

Pour renseignements, contactez ICL Engineering Ltd, 10111, River Drive, Richmond, C-B V6X 1Z2 Tél. (604) 278-9721, Fax. (604) 270-6286.

## CARTES D'AFFAIRES

# Service aux producteurs

*Vous voulez faire connaître votre entreprise, cette page vous appartient.*

*Communiquez avec un de nos représentants publicitaires au numéro*

**(514) 679-0530**

**Spécialiste en équipements sylvicoles**

**Pierre Roy**

Tél.: 819/821-4617  
Fax: 819/821-4671  
Sans frais: 1-800-567-7318  
1587, rue Denault  
Sherbrooke, QC,  
Canada J1H 2R1



**Nova Sylva inc.**  
L'Environnement...  
On y voit



**ENTREPRISES Perfort**



Rte 20, VAL-ALAIN • Sortie 261, G0S 3H0

VENTE - SERVICE - ACHAT  
LOCATION - CONSIGNATION  
MACHINERIE FORESTIÈRE,  
& INDUSTRIELLE

PIÈCES NEUVES et USAGÉES  
TRANSPORT PAR FARDIER

**Bur.: (418) 744-3512**

**Cell.: (418) 654-5452**

**Fax: (418) 744-3441**

**JEAN-GUY PERREAULT**  
conseiller

*Mettez fin aux dommages causés par les chevreuils!*



Répulsif contre le gros gibier

**PROTECTION ÉPROUVÉE**  
Pour arbres, plantes  
et arbustes

•EFFICACITÉ GARANTIE  
•Durée de 2 mois

Application liquide  
(Mis au point par Weyerhaeuser Inc.  
USA)

**STANDISH FRÈRES LTÉE**

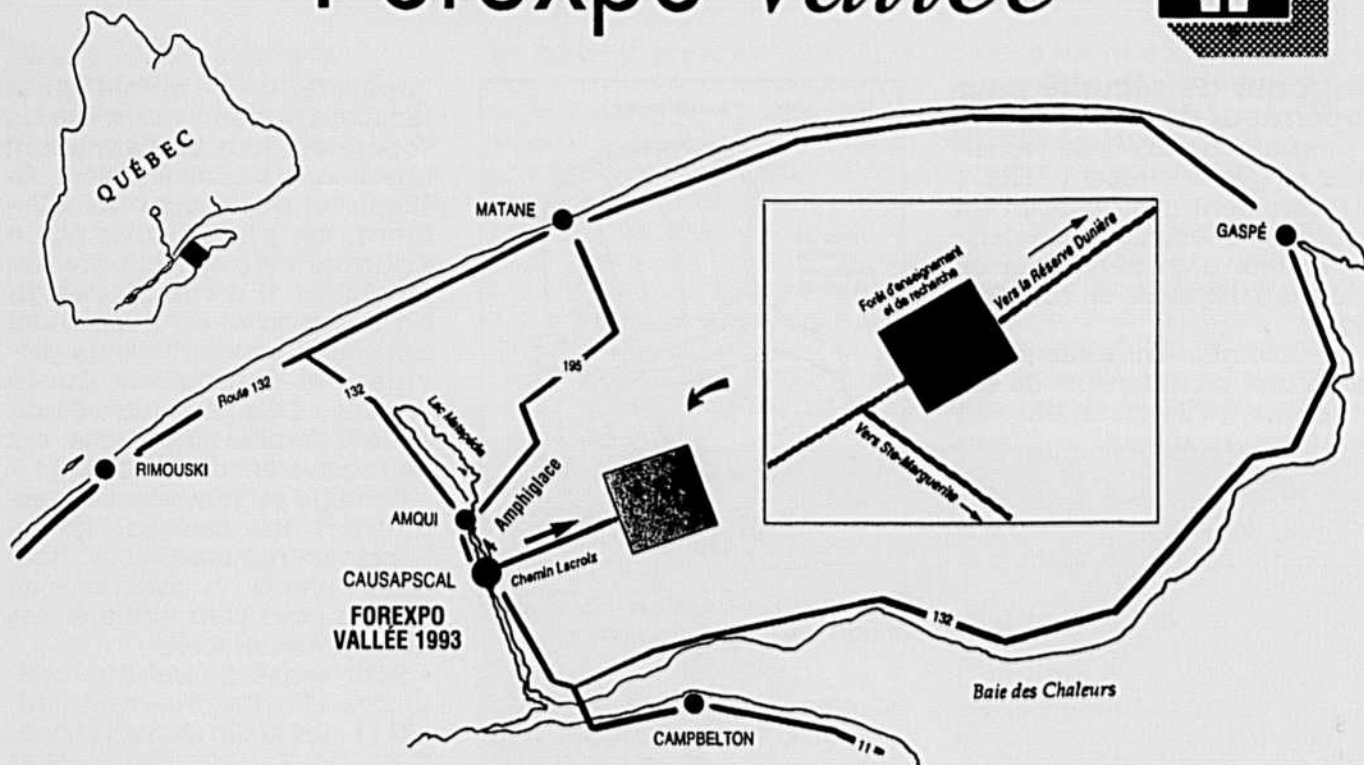


35 Craig Nord  
Cooshire, Québec J0B 1M0

No. Tél. (819) 875-3387  
No. Fax. (819) 875-5436



# Forexpo Vallée



## ENSEMBLE, POUR UNE FORÊT MEILLEURE !

Permettez-moi, en tant que président de la Corporation de la Capitale forestière canadienne, de vous souhaiter la bienvenue à Forexpo Vallée 1993.

D'autre part, l'exposition à l'Amphiglance permet à la population en général de consulter la panoplie de services, d'institutions d'enseignement et d'entreprises qui concerne la foresterie et le plein air.

Cet événement majeur inscrit à la programmation d'activités de la Capitale forestière du Canada est une occasion unique pour les propriétaires de boisés privés du Québec de voir à l'oeuvre toute une gamme d'équipements forestiers à la fine pointe de la technologie. Cette exposition et ces démonstrations ont comme objectif d'une part de favoriser l'acquisition de saines pratiques forestières et d'autre part d'améliorer la rentabilité des opérations forestières effectuées sur les boisés privés par l'utilisation d'équipements bien adaptés aux besoins des producteurs de bois. De plus, les visiteurs ont le privilège d'assister à des démonstrations mises au point dans le cadre du programme «Essais, Expérimentations et Transfert Technologique en Foresterie» de Forêts Canada ainsi que des «patentes» conçues par d'ingénieurs forestiers d'ici.

Depuis la désignation obtenue par la Vallée-de-La-Matapédia, une collaboration exceptionnelle de la part de la collectivité régionale a permis la réalisation de nombreuses activités. Je tiens à souligner les partenaires de Forexpo Vallée : La Corporation de la Capitale forestière canadienne, le Service d'Extension en foresterie de l'Est du Québec, la Commission scolaire Vallée-de-La-Matapédia, la Société d'état Rexfor, Forêts Canada et le Ministère des Forêts du Québec. Cette participation confirme donc le labeur des forestiers matapédiens ainsi que la volonté de faire de leur coin de pays une région prospère où il fait bon vivre.

*Bienvenue aux exposants et aux visiteurs !*

Daniel Lamarre  
Président

# FOREXPO VALLÉE 1993

## HORAIRE

### DÉMONSTRATION À LA FORÊT-ÉCOLE:

Vendredi, 3 sept.: De 9 h à 17 h  
Samedi, 4 sept.: De 9 h à 17 h

### EXPOSITION À L'AMPHIGLACE DE CAUSAPSCAL:

Vendredi, 3 sept.: De 19 h à 23 h  
Samedi, 4 sept.: De 12 h à 23 h  
Dimanche, 5 sept.: De 12 h à 18 h

## ADMISSION

Forfait adulte: 10,00 \$  
Forfait étudiant: 6,00 \$  
(ce forfait comprend la visite à la forêt-école et à l'Amphiglance)

Amphiglance:  
5,00 \$ adulte  
3,00 \$ étudiant  
Gratuit pour les moins de 6 ans.

Forêt-école:  
7,00 \$ adulte  
5,00 \$ étudiant  
non recommandé pour les moins de 12 ans.

Stationnement et départ pour la forêt-école de l'Amphiglance.

## SERVICES DISPONIBLES EN FORÊT 3 ET 4 SEPTEMBRE 1993

Exposants: 30 exposants procédant à des démonstrations de machineries et de techniques forestières à la fine pointe de la technologie.

Sentiers: Des sentiers sécuritaires sont aménagés afin que les visiteurs puissent voir les démonstrations de machineries. Celles-ci seront en opération 4 fois par jour minimum. Les exposants seront disponibles afin de commenter et expliquer le fonctionnement des équipements et les techniques.

Transport en autobus: Les visiteurs devront obligatoirement emprunter le service d'autobus mis gratuitement à leur disposition. Il y aura des départs à toutes les demi-heure, de 8 h 30 à 17 h 00, de l'Amphiglance (arène) de Causapsal où un stationnement est prévu pour les voitures des visiteurs.

Restauration: Compte tenu du nombre d'exposants et de l'intérêt des démonstrations, les visiteurs doivent prévoir une visite d'une durée de plusieurs heures. Par conséquent, une aire de repos a été aménagée où on retrouve un service de restauration comprenant des repas légers ou chauds.

Service de premiers soins: Ce service est fourni par les Ambulanciers St-Jean.

Service sanitaire: Des toilettes seront disponibles sur place.

## DÉMONSTRATION EN FORÊT

Le circuit de démonstration est situé à la Forêt d'enseignement et de recherche de la Commission Scolaire Vallée-de-La-Matapédia à 16 kilomètres de Causapsal. Forexpo Vallée '93 a aménagé sur le long d'un chemin forestier de 1.5 kilomètre plus de 30 sites de démonstration. D'une superficie de un hectare, chacun des sites comprend un espace dégagé et couvert de copeaux. Selon les besoins spécifiques des exposants, des sentiers de pénétration sont aménagés afin de favoriser l'accès aux démonstrations de façon sécuritaire.

Les démonstrations en forêt permettent aux visiteurs de voir en opération toute la gamme des travaux forestiers qui sont exécutés en forêt privée. Les exposants proviennent de toutes les régions du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Ils présentent des technologies mises au point dans les pays scandinaves, aux États-Unis, en Italie et au Canada. Pour vous les présenter, Forexpo Vallée '93 a subdivisé les exposants en trois catégories :

### A) Commerciaux:

Entreprises commercialisant des équipements forestiers.

### B) Bénéficiaires du Programme «Essais Expérimentations et Transfert technologique en foresterie» de Forêts Canada (E.E.T.T.F.):

Ces exposants ont mis au point des techniques de travail innovatrices afin de favoriser une plus grande efficacité du travail forestier.

### C) Patenteux:

Ces exposants sont des particuliers ou des entreprises qui ont adopté des équipements forestiers sans aide gouvernementale. Ces innovations ont été sélectionnées en raison du grand intérêt qu'elles représentaient pour les propriétaires de boisés privés.

## SERVICES OFFERTS À L'AMPHIGLACE

### Restauration

Cantine - repas chaud  
Souper au saumon braisé  
(samedi, le 4 septembre)

### Service de bar

Garderie (coût horaire minime)

### Animation

Soirées dansantes avec orchestre  
Dany Morin, caricaturiste  
Démonstrations populaires à l'extérieur

## HÉBERGEMENT

Motel Mon Joli	(418) 775-4396
Base de plein air St-Damase	776-2828
Bourg-Brillant (Val-Brillant)	742-3800
Camping d'Amqui	629-3433
Motel Val-Moni (Amqui)	1-800-463-0831
Station Val D'Irène (Ste-Irène)	629-3450
Motel des Cèdres (Lac-au-Saumon)	778-5815
Auberge La Coulée douce (Causapsal)	756-5270
Motel du Vallon (Causapsal)	756-3433
Gîte La Frayère (Causapsal)	756-5825
Camping St-Jacques (Causapsal)	756-5621

## RÈGLEMENT

Ceci s'adresse aux visiteurs à la démonstration à la forêt-école:

Toute consommation de bière et de boissons alcoolisées est interdite à la forêt-école ainsi que dans l'autobus.

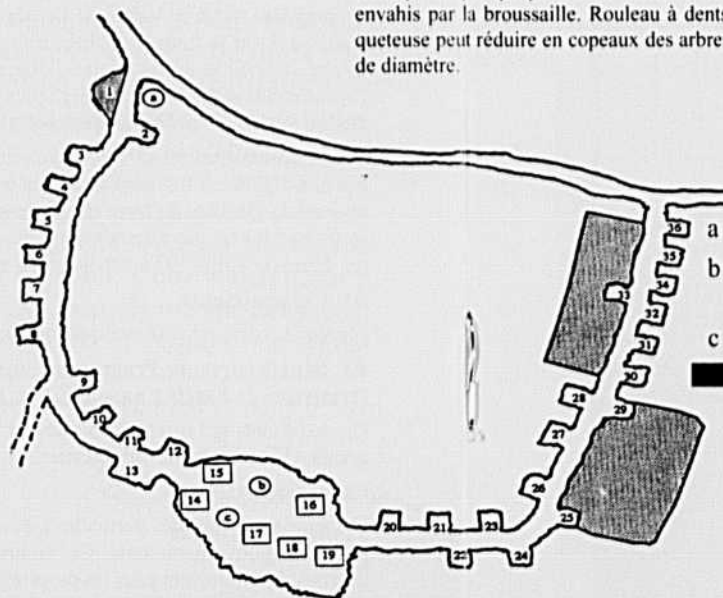
Aucun véhicule ne peut emprunter la route d'accès ainsi que le circuit de démonstration ; cette réglementation est aussi attribuable aux véhicules tout-terrain (VVT), aux motocyclettes et aux bicyclettes. Seuls les véhicules officiels pourront y avoir accès.

La présence d'enfants de moins de 12 ans, ainsi que d'animaux de compagnie, n'est pas recommandée au site des démonstrations.

Toute personne dérogeant à ce règlement sera expulsée.

# Site	Exposant	Description
1	Roland Vaillant - EETTF	Pour l'entretien des plantations (friche ou buché), voici un prototype qui ne manque pas d'originalité. Entièrement conçu par M. Vaillant, cet engin ressemble à un véhicule tout terrain sur lequel est annexé une déchiqueteuse à fléaux, qui permet d'éliminer les broussailles à l'aide de couteaux tranchants à rotation verticale.
2	SANDVIK Canada Inc.	Cette compagnie aura le plaisir de promouvoir l'utilisation de leurs différents outils de travail en forêt, comme celle reliée au levier d'abattage, aux pinces et au crochet de manutention, ainsi qu'aux derniers modèles de sécateurs. De plus, des démonstrations d'entretien et de limage de la scie à chaîne et de la débroussailluse auront lieu sur place.
3	Office des producteurs de bois de la région de Québec - EETTF	Les résultats de recherche démontrés consistent en des techniques de travail efficaces et sécuritaires, développées pour sortir du bois de longueur variable, soit avec un tracteur de ferme, ou avec un véhicule tout terrain. L'utilisation de plusieurs outils de travail connexes à ces équipements sera également présentée.
4	FORGE JMS inc. + NOVA SYLVA inc.	Site conjoint pour ces exposants, on pourra y observer divers équipements pour le transport du bois tels que : remorque pour véhicule tout terrain, remorque autochargeuse, chargeuse hydraulique, etc. De plus, Nova Sylva disposera d'une tente où divers outils sylvicoles y seront exposés.
5	Toilettes	
6	HORIZON FORET inc.	Le cheval aura toujours sa place pour du travail en forêt privée. La preuve vous est présentée sur ce site, par la démonstration de techniques de débusquage de bois en longueur à l'aide du cheval et ce, adaptées aux conditions et aux moyens dont on dispose aujourd'hui.
7	KVERNELAND et COOP agricole d'Amqui	Conjointement, ces exposants feront la démonstration du débardage de bois en longueur avec un treuil de marque FARMÍ et de la mise en copeaux à l'aide d'une déchiqueteuse; les deux montés sur tracteur de ferme.
8	ED-VIC inc.	Les visiteurs auront la chance de voir sur ce site deux modèles de chargeuse à bois avec grappin, soit un modèle adapté pour les véhicules tout terrain et un autre modèle pour les tracteurs de ferme. La particularité de ces remorques consiste au fait qu'elles sont motorisées et permettent ainsi un déplacement plus facile en terrain mou.
9	HAKMET Ltée.	Vous pourrez voir à l'oeuvre des équipements annexés sur tracteur de ferme tels que : le treuil IGLAND, la grue NOKKA, la débroussailluse MERI ainsi que la scie fendeuse JAPA.
10	AQUILON Inc.	Cette compagnie se spécialise dans la fabrication de petits équipements forestiers adaptés à la forêt privée. Il sera possible de voir opérer entre autres une mini-débusqueuse avec système de télécommande, ainsi qu'un treuil hydraulique. D'autres surprises vous y attendent!
11	ÉQUIPEMENT PRE-VER inc.	Deux équipements particuliers actionnés par un tracteur de ferme : le treuil NORSE fonctionnant à l'aide d'une télécommande ainsi que le processeur PATU, permettant d'ébrancher et de tronçonner des arbres entiers, y seront exhibés.
12	TRACTEUR UNIVERSAL Canada Ltée.	Cette compagnie aura le plaisir de vous présenter son tout dernier modèle de tracteur forestier. Mécaniquement identique au tracteur de ferme, il est cependant conçu de façon plus sécuritaire et mieux adapté pour les travaux en forêt. Une chargeuse hydraulique annexée à une remorque forestière et accouplé au tracteur serviront d'exemple d'utilisation de ce dernier, pour le transport du bois court ou en longueur.

# Site	Exposant	Description
13	WOOD-MIZER Canada	Présentation du tout dernier modèle de scierie portative à ruban de cette compagnie. Vous pourrez admirer la précision de sa coupe, ainsi que le pouvoir de manipulation des billes à partir d'un système hydraulique.
14	Société d'Exploitation des Ressources de la Vallée (SERV)	Plusieurs activités se dérouleront sur ce site. En effet, les visiteurs auront l'opportunité de voir quelques exemples de traitements sylvicoles avant, pendant et après exécution. De plus, un tronçon de tunnel pour la production de semis sera aménagé afin de démontrer la culture de plants en pépinière.
15	Groupe forestier de Kamouraska - EETTF	Pour l'entretien des plantations dans les friches, le Groupe forestier de Kamouraska a expérimenté l'utilisation d'un sarclor mécanique : le "WEEDBADGER". Des simulations d'entretien seront faites dans une plantation d'épinette de forte dimension préalablement aménagée.
16	ENERCRAFT SILVA SAW inc.	Le plus récent modèle de scierie portative de cette compagnie sera en démonstration. Vous verrez en action leur déligneuse accompagnée de plusieurs accessoires facilitant la manutention des billes.
17	GARAGE MOREAU Ltée	Dépositaire de la marque JOHN DEERE, on pourra voir exposé sur ce site de la machinerie permettant la construction de chemins forestiers, à l'aide d'un boteur sur chenille et d'une excavatrice, le tout sera stationnaire.
18	François Barriault - EETTF	Scarificateur à placeaux de type "taupe" monté sur une excavatrice et permettant la préparation de terrain par microsites en vue du reboisement.
19	Pesca - EETTF	Utilisation du broyeur "Brushmower" pour éliminer la végétation non désirée dans les plantations envahies par la compétition.
20	CGA FORESTIERS inc.	Service d'instructeurs forestiers pour la formation sur mesure, dans les techniques de travail ayant trait à l'utilisation de la scie à chaîne et de la débroussailluse. Démonstration d'abattage directionnel, de martelage, d'affûtage et de techniques de travail avec la débroussailluse.
21	Olivan Dionne - Patenteux	Fendeuse à bois de chauffage sans couplage nécessaire pour la déplacer; entièrement motorisée, elle possède son propre pouvoir de déplacement.
22	THE ST GEORGE COMPANY LTD	Annexée à un tracteur de ferme, la déchiqueteuse SEPPÍ M est un concept unique qui permet de remettre en production des terrains envahis par la broussaille. Rouleau à dents multiples, cette déchiqueteuse peut réduire en copeaux des arbres debouts jusqu'à 20 cm de diamètre.



a Accueil  
b Chapiteau et restauration  
c Toilettes  
Coupe

# Site	Exposant	Description
23	SAMCO- Patenteux	M. Aboud Mubareka vient nous démontrer comment il pratique le débusquage de bois en longueur avec un treuil suédois portatif à motorisation indépendante et à action télécommandée. Le tout accompagné d'accessoires essentiels tels que le cône de débusquage en fibre de verre et les pouils de déviation.
24	À déterminer	
25	Armand et François Caron - Patenteux	Extraction de semis naturels pour le repiquage, à l'aide d'un extracteur de fabrication artisanale.
26	Antoine Madore - Patenteux	Arche de débusquage annexé à un véhicule tout terrain pour sortir du bois en longueur. Modèle entièrement conçu par M. Madore
27	À déterminer	
28	Rémi Dion - EETTF	M. Dion nous fera la démonstration de techniques de travail développées à partir d'un treuil hydraulique sur tracteur de ferme. Comment sortir du bois de longueur multiple lors d'une éclaircie sans endommager les tiges d'avenir, et en protégeant la régénération naturelle; le tout à peu de frais? C'est ce que vous pourrez voir sur ce site.
29	Service de Développement Matapédien - EETTF	Ce projet de recherche vise à rendre opérationnelle la technique d'épandage des Bois Raméaux Fragmentés (BRF) et d'en vérifier la rentabilité. Pour ce faire, les visiteurs pourront voir à l'oeuvre trois (3) modèles de déchiqueteuses soit : la MANCHETE, la BANDIT, et la FARMÍ.
30	Gilles Lacroix - Patenteux	M. Lacroix aura l'occasion de nous démontrer les multiples fonctions de sa remorque extensible à bascule. En effet, cette remorque peut être utilisée à la fois pour transporter du bois de différentes longueurs et pour transporter le véhicule tout terrain après son utilisation. Un treuil hydraulique pour tracteur de ferme y sera également exposé.
31	Toilettes	
32	Société Sylvicole de Mistassini - EETTF	Des études comparatives ont été réalisées entre un treuil portatif sur traîneau et un "Hypro" processeur monté sur tracteur de ferme. Ceci lors de l'exécution d'éclaircie commerciale et de coupe de protection de la régénération naturelle. En plus de comparer la productivité de ces équipements dans ces traitements, le but ultime était de permettre aux propriétaires de boisés privés de produire des billes à un coût compétitif. Venez voir les résultats obtenus!
33	REXFOR et La Société Sylvicole de Mistassini	La société d'état REXFOR sera sur place et pour cette occasion le sujet de leur démonstration sera la plantation de plants résineux de forte dimension. Les visiteurs auront la possibilité d'expérimenter eux-même la mise en terre de ces plants. De plus, la SOCIÉTÉ SYLVICOLE DE MISTASSINI sera également présente sur ce site afin de démontrer, de façon interactive, la pose de paillis destinés à protéger les plants de la végétation compétitrice.
34	FÉRIC	L'institut canadien de recherche en génie forestier sera sur place pour démontrer l'utilisation de différents accessoires, annexés soit à un tracteur de ferme ou à un véhicule tout terrain tel que : traîneau autochargeur, treuil hydraulique, pinces de chargement, cabestan, etc.
35	Société Planteur Plus - EETTF	Résultats de recherche présentant l'utilisation de la VALMET 901 (abatteuse, ébrancheuse, tronçonneuse) dans des coupes d'éclaircie. Des techniques de travail ont été développées pour maximiser le rendement de la machine tout en protégeant la régénération naturelle, en distançant au maximum les sentiers de débardage et en effectuant différents types de façonnage.
36	À déterminer	

# Si la forêt de la Vallée m'était contée

Le territoire de la MRC de la Matapédia, c'est 5 427 km<sup>2</sup> de forêt, dont 2 610 km<sup>2</sup> de forêts privées, petites et grandes, et 2 817 km<sup>2</sup> de forêt publique. La part de la forêt privée est ici proportionnellement plus importante que partout ailleurs au Québec. La forêt est considérée à 74% comme une jeune forêt, conséquence d'une surexploitation passée et de l'effet de certains agents, en particulier les feux de forêt et les épidémies d'insectes.

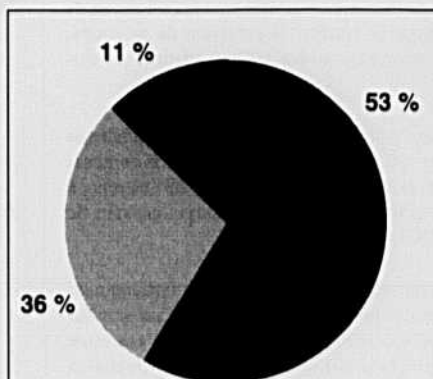
En majorité constituée de peuplements résineux (56%) et de peuplements mélangés (30%), cette jeune forêt offre néanmoins un volume marchand brut s'établissant à plus de 43 millions de mètres cubes. Pour avoir une petite idée de ce que ça représente, imaginez que vous voulez remplir le stade olympique avec du bois. Pour mettre tout le bois de la Matapédia, il vous faudra remplir 18 fois le stade olympique, qui, toile fermée, contient un volume de 2 500 000 m<sup>3</sup>. Sur ces 18 stades olympiques, vous pourrez en remplir 15 avec uniquement du sapin et de l'épinette. C'est beaucoup de résineux,

et on comprend mieux quelle peut être l'étendue des dommages causés à l'économie régionale pour la tordeuse des bourgeons de l'épinette. On a estimé ces pertes à plus de 6 millions de m<sup>3</sup>, soit l'équivalent de 10 années de prélèvements de résineux, près de trois stades olympiques.

Mais pour l'heure, l'industrie prélève des quantités importantes de bois. Elles s'établissent, en 1990, à 531 850 m<sup>3</sup>, au plus fort d'une vaste opération destinée à récupérer le bois en perdition par suite de l'épidémie de tordeuse de bourgeons de l'épinette du début des années 1980.

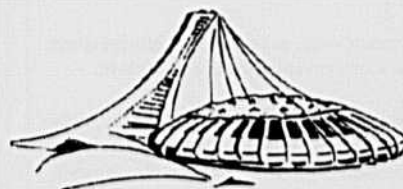
La majeure partie de la récolte (45%) est effectuée sur les terres publiques, mais les petites forêts privées fournissent tout de même 34% du volume total contre 20 à 25% ailleurs. Les résineux sont utilisés à 57% pour le sciage et à 43% pour les pâtes et papiers. Le bois de chauffage fournit une récolte de près de 20 000 m<sup>3</sup> et représente 24% des prélèvements totaux de feuillus.

Source: Aujourd'hui, Notre forêt, Petite histoire forestière de la Matapédia



## Répartition du territoire forestier par type de tenure

- Forêt publique
- Grande forêt privée
- Forêt privée et intramunicipale



**INVENTAIRE TOTAL:**  
43 MILLIONS M<sup>3</sup>  
ou 18 fois le volume du stade olympique (toile fermée)

## Forêts Canada: un partenaire de premier plan

Forêts Canada, une composante du ministère des Ressources naturelles du Canada, est fière de s'associer à la Vallée-de-la-Matapédia:

Capitale forestière canadienne 1993 pour la tenue de Forexpo Vallée 1993.

Forexpo Vallée s'inscrit comme une activité de premier plan en foresterie pour l'ensemble de l'Est du Canada. Cette tribune offerte aux forestiers informera les visiteurs des derniers développements en matière de techniques de travail en forêt.

Par conséquent, Forêts Canada a alloué une contribution financière significative afin de supporter la réalisation de Forexpo Vallée.

Forêts Canada s'affirme comme un partenaire de premier plan pour l'aide à la foresterie en particulier pour ses interventions en transferts technologiques dans le cadre du programme Essais, expérimentation et transfert technologique en foresterie.

# Le modèle DTC E, un coureur des bois infatigable

## Jusqu'au fond du bois

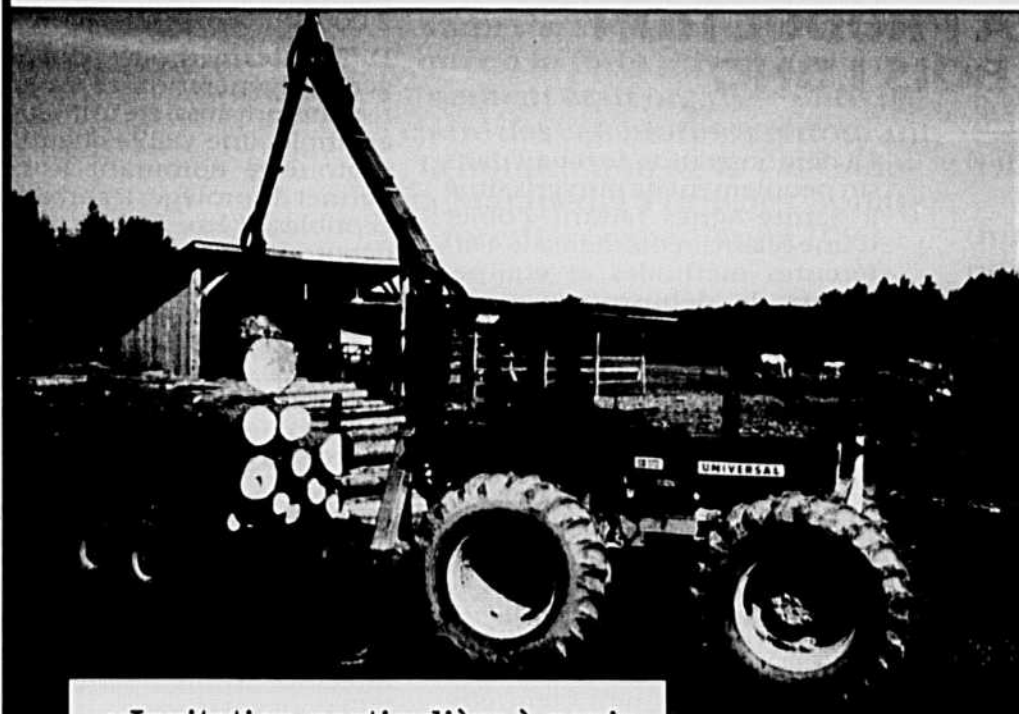
Avec le pouvoir de flottaison exceptionnel de ses quatre roues à double traction et son grand dégagement au sol, le modèle DTC E travaille aisément jusqu'au fin fond du bois.

## Il s'accroche au sol

Avec la force de traction étonnante de ses roues avant plus grandes et sa boîte de vitesses rampantes, le modèle DTC E s'accroche au sol là où les travaux forestiers vous attendent.

## Une remorque motorisée ? Oui c'est possible !

La prise de force synchronisée avec les roues transmet à votre remorque une vitesse de déplacement identique à celle du tracteur DTC E, un avantage supplémentaire lors du transport en terrain mou ou accidenté.



« Invitation particulière à venir nous rendre visite au kiosque #12, site de démonstration Forexpo, les 3, 4 et 5 septembre 1993. »



Distribués par  
Tracteur Universal Canada Ltée  
BUREAU CENTRAL: 1439 Quebec Ave,  
Saskatoon (Saskatchewan)  
S7K 1V4 • (306) 242-0227  
FILIALE: 1770 Bonhill Road, Mississauga,  
(Ontario) L5T 1C8 • (416) 564-7494

Pour un supplément d'information au  
Québec et dans les Maritimes:  
Directeur des ventes:  
M. Jean Faucher,  
4335, route 251, Lennoxville  
(Québec) J1M 2A3  
Téléphone et Télécopieur: (819) 837-2704

Un réseau de concessionnaires fiables  
et prêts à vous servir en tout temps au Québec

**Acton Vale**  
Les Entreprises  
Michel Pettit Inc.  
(514) 549-4808

**Alma**  
Équipements  
G.M.D. Inc.  
(418) 662-6511

**Amqui**  
Machinerie J.N.G.  
Therault Inc.  
(418) 629-2521

**Bagotville**  
Garage Orlane  
Tremblay  
(418) 544-2450

**Baie St Paul**  
Les Équipements,  
Agricultures,  
Gauthier Inc.  
(418) 435-2342

**Boischatel**  
Équipement  
Multitrac Ltée  
(418) 822-3414

**Cap St Ignace**  
Les Équipements, Ltée  
Thibault Inc.  
(418) 246-5651

**Howick**  
Équipements Industriels  
& Agricoles B.H.  
Henderson Inc.  
(514) 825-2158

**La Durantaye**  
Jean Guy & Denis  
Bolduc Inc.  
(418) 884-2841

**Manseau**  
Garage  
Gaston Soudé  
(819) 396-2536

**Maskinonge**  
Équipements G.  
Gagnon Inc.  
(819) 227-2245

**Plaisance**  
Les Équipements  
Menard Inc.  
(819) 427-6448

**Rougemont**  
Équipements  
Agricult. Mont Inc.  
(514) 469-2600

**Sainte Marie  
de Beauce**  
Service Bivar Inc.  
(418) 387-3814

**Shawville**  
Les Équipements de  
ferme Barber  
(819) 647-5769

**St Clement**  
Garage  
Agricult. Jacques Inc.  
(418) 965-2111

**St Gilles**  
Le Domaine du  
Travail  
St-Gilles Inc.  
(418) 888-3259

**St Janvier**  
Garage  
Julien Demers Inc.  
(514) 435-1357

**St Roch  
de l'Achigan**  
Équipements, Ltée  
G. Sproule Inc.  
(514) 888-6638

**St Thomas  
de Jobette**  
Équipements G.  
Gagnon  
(514) 296-2479

**Sherbrooke**  
Les Distributeurs  
A & R Payeur Inc.  
(819) 821-2015



# FORÊTS D'AUJOURD'HUI

## ATELIER DE DÉMONSTRATION POUR LA PRODUCTION DE BOIS LONG

Les 25 et 26 juin dernier dans la région de Charlevoix, se tenait un atelier de démonstration sur l'utilisation du véhicule tout terrain (VTT) et du tracteur de ferme pour la production de bois long.

Cette activité, organisée par l'Office des producteurs de bois de la région de Québec (OPBRQ), regroupait une centaine de participants. L'OPBRQ a mis sur pied cet atelier à la suite d'un projet réalisé à l'été 1992 dans le cadre du programme Essais, expérimentations et transfert technologique en foresterie de Forêts Canada.

La démonstration se tenait dans un peuplement de pins gris situé à Sainte-Agnès faisant l'objet d'une éclaircie commerciale. Différentes méthodes et équipements de débusquage et de débardage adaptés au VTT et au tracteur de ferme ont été démontrés aux participants. Ces derniers ont également eu droit à des démonstrations de techniques d'abattage en relation avec les activités de transport de bois.

En ce qui concerne le tracteur de ferme, ce dernier était adapté au travail en forêt. Au dire du coordonnateur du projet, M. Pierre Cadorette, le tracteur doit idéalement avoir un minimum de 35 forces (H.P.) de moteur, être équipé d'une traction aux quatre roues et être pourvu d'un système hydraulique fonctionnel.

Des modifications mineures ont également été apportées au tracteur. Des plaques de métal ou du grillage protègent le radiateur, les valves de pneus et certains éléments exposés du moteur. Le coût de ces transformations est évalué à environ 1 000 \$.

Parmi les nombreux équipements utilisés, le treuil forestier monté sur tracteur de ferme a permis d'amener des billots de 8, 10, 12 et 16 pieds de la souche au sentier de débardage. Pour réaliser adéquatement ce travail, une bonne planification et le recours à l'abattage directionnel sont essentiels. Divers modèles de treuil

forestier sont présentement disponibles sur le marché à partir de 2 000 \$.

Différentes méthodes pour protéger la régénération et les arbres restants ont aussi été utilisées. Par exemple, une vieille chenille de motoneige entourant le tronc permet de protéger les arbres susceptibles d'être blessés lors du débusquage.

Quoique l'équipe de l'OPBRQ ait démontré des équipements et des méthodes de travail qui semblaient bien adaptés au VTT, il est important de noter que la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) a émis une directive à ce sujet. De façon générale, cet organisme considère que le VTT n'est pas adapté aux travaux de débardage et de débusquage en milieu forestier. Il est donc conseillé de vous informer adéquatement de cette ligne directrice avant d'utiliser votre VTT pour vos travaux sur lot boisé. Étant donné la popularité croissante de ces véhicules auprès des propriétaires de forêts privées, on peut s'attendre à ce que leurs représentants invitent la CSST à réviser sa position.

Cet atelier de démonstration sera de nouveau présenté les 27 et 28 août prochains à Gaspésie et du 3 au 5 septembre à Causapsca dans la Vallée-de-la-Matapédia. Des documents sur vidéos et des guides d'utilisation sont également distribués par l'Office des producteurs de bois de la région de Québec (418-872-0770).



Forêts  
Canada

Forestry  
Canada

Canada



FORÊTS D'AUJOURD'HUI

## SYMPOSIUM SUR LA GÉOMATIQUE APPLIQUÉE À LA FORÊT PRIVÉE

Les 15 et 16 juin dernier à Sayabec, se tenait un symposium sur la géomatique appliquée à la forêt privée. Cet événement était organisé dans le cadre des célébrations entourant la nomination de la Vallée-de-la-Matapédia à titre de Capitale forestière canadienne 1993.

Plus de 200 personnes intéressées à cette nouvelle technologie et à la forêt privée ont pu assister à 14 conférences données par des spécialistes ou des chercheurs venus du Québec et des provinces de l'Atlantique. De nombreux exposants provenant de divers organismes étaient également présents pour démontrer les possibilités de systèmes permettant le développement de la géomatique forestière.

La géomatique qui est une discipline très prometteuse au niveau forestier permet notamment d'associer une grande quantité de données descriptives à un lieu géographique donné. En forêt privée, par exemple, des systèmes informatiques peuvent maintenant emmagasiner toutes les données se rapportant à une propriété forestière et celles-ci peuvent être consultées et mises à jour en tout temps.

Ces systèmes informatiques que l'on appelle systèmes d'information à référence spatiale (SIRS) peuvent également permettre de

produire des cartes forestières décrivant une propriété ou une région entière sur simple commande de l'utilisateur, ce dernier sélectionnant uniquement les informations qui l'intéressent (chemins, cours d'eau, lignes de lots, etc.). Ce type d'outil informatique est appelé à rendre d'importants services aux gestionnaires des forêts et aux propriétaires de lots boisés.

### REGARD SUR LE SYGIF

Une des applications de la géomatique en forêt privée a été présentée lors de ce symposium par M. Jacques Robert, ingénieur forestier à l'emploi de Forêts Canada à Rimouski. Il s'agit du Système de gestion des informations forestières (SYGIF) mis au point dans le cadre du Programme de développement forestier de l'Est du Québec.

Au cours de cette présentation, M. Robert a relaté les grandes étapes du développement du SYGIF entre 1990 et 1992. Celui-



M. Jacques Robert lors de sa présentation

ci s'est effectué sur une partie du territoire de l'Office des producteurs de bois de la Côte-du-Sud. Présentement, le système est déployé progressivement sur l'ensemble du territoire de l'Est du Québec. L'implantation de cette nouvelle technologie pourra éventuellement bénéficier aux quelque 16 000 propriétaires forestiers de ce territoire et leurs conseillers.

*«C'est pour contribuer à une meilleure connaissance de la forêt privée et, de là, à sa saine gestion qu'on s'est*



Forêts  
Canada

Forestry  
Canada

Canada



# FORÊTS D'AUJOURD'HUI

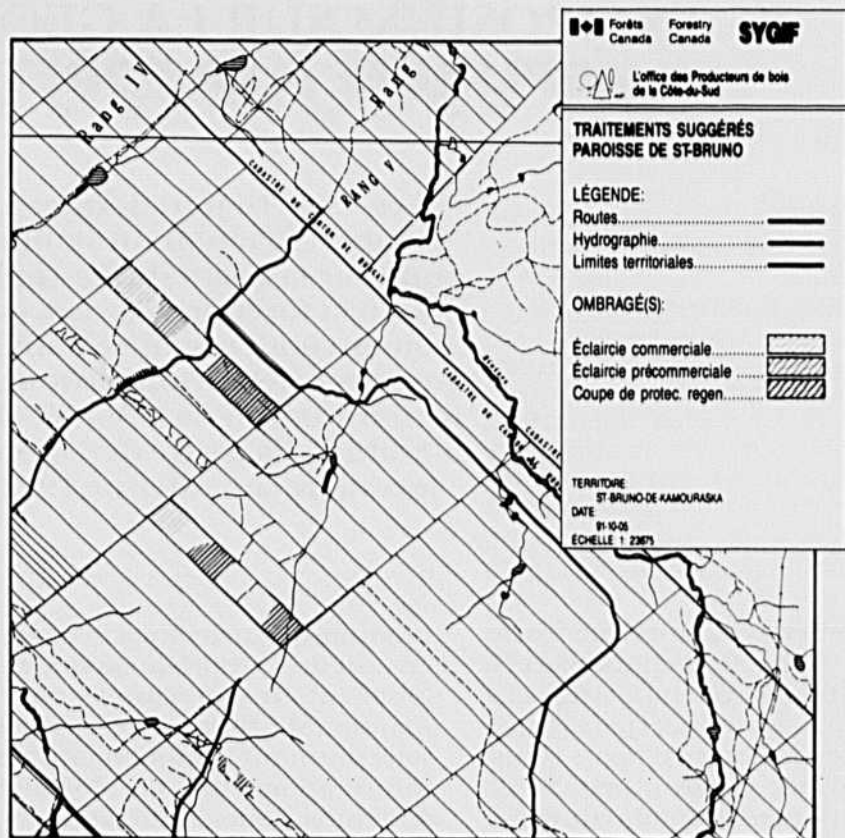
engagé dans le développement du SYGIF», a rappelé M. Robert.

Parmi les avantages du Système de gestion des informations forestières, énumérés par M. Robert, mentionnons :

- une comptabilité permanente et cumulative des travaux réalisés sur les lots privés;
- la mise à jour continue des plans de gestion de chaque propriété forestière à la suite de la réalisation de travaux;
- la simulation de l'évolution des peuplements forestiers dans le temps;
- la localisation des zones de protection environnementale (exemple : lisière boisée le long d'un cours d'eau).

M. Robert a également précisé les quatre étapes à suivre pour arriver à la confection par le SYGIF du plan de gestion remis aux producteurs forestiers.

1. Les données forestières recueillies sur le terrain telles que la hauteur du peuplement et la surface terrière sont entrées et traitées dans le système.
2. L'utilisateur du SYGIF enregistre la stratification forestière (surface de forêt qui possède les mêmes caractéristiques) et affecte un numéro à chacune des strates délimitées.
3. Les traitements suggérés par le conseiller forestier (travaux sylvicoles admissibles à des programmes d'aide) sont insérés dans le SYGIF. Le système permet alors à l'usager de tenir compte de certaines contraintes environnementales (cours d'eau, zonage



Vue partielle de la carte de la municipalité de Saint-Bruno telle que produite par le SYGIF

agricole, limitations concernant la faune, etc.). À titre d'exemple, si un cours d'eau traverse un territoire où une coupe avec protection de la régénération est prévue, le système permet de calculer et de soustraire une superficie située de part et d'autre du cours d'eau pour créer une zone de protection.

4. À la suite de la réalisation des trois étapes précédentes, le SYGIF peut produire le plan de gestion et une copie est remise au propriétaire de lot boisé.

Le SYGIF permet également de créer des cartes de différentes échelles contenant des informations déterminées par l'utilisateur du système. Ces cartes rendent possible le repérage rapide des zones d'intervention et une

meilleure planification des travaux.

M. Jacques Robert a finalement rappelé aux participants que «le principal objectif poursuivi lors du développement du SYGIF est de mettre à la disposition des premiers intervenants sur le terrain, propriétaires et conseillers forestiers, un outil de gestion à la fine pointe de la technologie et avant tout axé sur la foresterie.»

## **DES BOUES POUR FERTILISER LES SOLS FORESTIERS**

**Les propriétaires forestiers du Québec pourront peut-être, dans un avenir rapproché, fertiliser leur boisé avec les boues résiduares provenant des stations d'épuration d'eaux usées. C'est du moins ce que souhaitent les protagonistes d'un projet de recherche qui se poursuit depuis l'an dernier dans la plantation Labarre à Saint-Jacques de Horton, près de Victoriaville.**

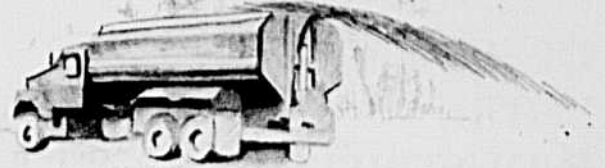
**L'expérience, menée conjointement par le ministère des Forêts, la société sylvicole Arthabaska-Drummond et la compagnie E.A.I. Environnement inc., se déroule dans une ancienne sablière à drainage rapide reboisée de pin gris, de pin rouge et de pin sylvestre. Elle a été entreprise dans le but de vérifier la possibilité d'utiliser des boues résiduares pour améliorer la fertilité des sols forestiers sablonneux. Voici les grandes lignes de cette recherche.**

À la suite des Américains et des Européens, les chercheurs québécois s'intéressent maintenant au potentiel fertilisant des boues résiduares provenant des usines d'épuration des eaux usées. Les boues résiduares représentent un sous-produit de l'épuration des eaux usées des municipalités. Riches en matières organiques, elles ont l'avantage de pouvoir être recyclées.

L'été dernier, des boues ont été appliquées dans la plantation à l'aide d'épandeurs latéraux. On les a déversées sur quatre blocs d'arbres âgés d'environ 28 ans. La superficie couverte représentait plus de 3,3 hectares et on a appliqué entre 175 et 385 mètres cubes de boues à l'hectare. Le but de l'opération était de vérifier la quantité maximale de boues pouvant être appliquée sur les sols de la plantation.

Les chercheurs estiment que les boues résiduares peuvent servir à améliorer le niveau de matières organiques et la teneur en éléments nutritifs d'un sol et ainsi favoriser la croissance des arbres. En effet, les boues contiennent plusieurs éléments nutritifs même si on ne retrouve ceux-ci qu'en petites quantités : azote, phosphore, potassium, calcium et magnésium.

On sait que l'ajout d'une quantité suffisante de matière organique peut aider à améliorer la fertilité d'un sol pauvre en rendant sa



Épandage de boues liquides sur le site d'une gravière désaffectée

structure plus consistante. Le sol peut alors retenir plus longtemps l'humidité ainsi que les éléments nutritifs nécessaires.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer l'apport fertilisant des boues sur le site de Saint-Jacques de Horton, de nombreuses études démontrent qu'après 10 ans de traitement avec des engrais chimiques, la croissance d'une plantation augmente généralement de 25 p. 100. Le projet de recherche s'annonce donc des plus prometteurs pour plus d'un propriétaire forestier du Québec.

Il faut ajouter que l'intérêt des chercheurs pour l'utilisation des boues résiduares déborde la question de la fertilisation. En agissant ainsi, on favorise également l'utilisation d'un sous-produit plutôt que de procéder à son enfouissement ou à son incinération. Cette façon de faire préserve indéniablement la qualité de l'environnement tout en favorisant la conservation de la ressource forestière.

Dans cet esprit, signalons que d'ici la fin du siècle, on prévoit que les stations d'épuration québécoises produiront environ 180 000 tonnes de boues sèches par an.



## FORÊTS D'AUJOURD'HUI

# ALLIANCE DE PRODUCTION ENTRE INDUSTRIELS ET PROPRIÉTAIRES FORESTIERS ?



Selon M. Luc Bouthillier, professeur en politique forestière à la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval, le temps est maintenant venu pour les propriétaires forestiers du Québec de s'allier à l'industrie du bois dans une stratégie commune de production de matière ligneuse. Cette conclusion est tirée de travaux de recherche entrepris il y a trois ans dans le but d'identifier, entre autres, de nouvelles stratégies d'investissement dans les forêts privées au Québec.

Financée par le ministère des Forêts du Québec et Forêts Canada, l'étude poursuit en fait deux objectifs : identifier des moyens d'améliorer la productivité de la forêt privée et trouver une formule de partage des coûts d'aménagement entre les propriétaires forestiers et les utilisateurs de la forêt privée notamment les industriels.

Selon une des conclusions préliminaires de la recherche, une alliance de production entre industriels et propriétaires forestiers pourrait permettre à l'industrie de réduire ses coûts d'approvisionnement de matière première. On pense surtout aux coûts inhérents au renouvellement de la forêt notamment, les coûts d'accès à la matière première. Par ailleurs, les propriétaires forestiers pourraient obtenir un meilleur prix pour leurs bois puisque l'appui des industriels leur permettrait d'améliorer la productivité de leurs boisés et ainsi augmenter leurs bénéfices d'opération.

Enfin, le professeur Bouthillier estime que l'on doit mainte-

nant aménager la forêt de façon à n'être plus pointé du doigt par les environmentalistes internationaux. Il considère que le coût de cet aménagement doit être partagé avec l'industrie et que de toute façon, celle-ci en sera la première bénéficiaire.

En effet, au moment où les grands acheteurs internationaux de produits forestiers sont de plus en plus sensibles aux questions d'ordre environnemental et exigent souvent des pays exportateurs qu'ils respectent toutes les facettes de leur milieu forestier respectif (habitats fauniques, cours d'eau, paysages, etc.), l'alliance préconisée dans l'étude ne saurait qu'être avantageuse pour aider nos produits forestiers à se maintenir sur les marchés du monde, estime M. Bouthillier.

## **ON SAIT DE MIEUX EN MIEUX PLANTER LES FEUILLUS NOBLES**

Depuis cinq ans environ, les chercheurs ont acquis beaucoup de connaissances scientifiques et pratiques dans le reboisement des feuillus nobles, un domaine très complexe où le moindre faux pas risque parfois de mettre en péril la survie de toute une plantation. Ils ont également développé, grâce à de nombreux travaux de recherche, des méthodes de suivi et de protection visant à éloigner les rongeurs et les brouteurs. Enfin, les recherches ont finalement débouché sur des moyens visant à contrer les effets de la végétation concurrente.

Au Québec, l'expertise en plantation de feuillus a d'abord porté sur la production des plants en pépinières pour laquelle on n'avait, avant 1988, que très peu de connaissances pratiques. Selon M. Denis Robitaille, chercheur au ministère des Forêts, la production des plants de feuillus est beaucoup plus difficile à réaliser que celle des plants de résineux. Ainsi, les conditions de drainage et de fertilité des sols varient d'une espèce à l'autre, il a fallu réaliser en pépinières plusieurs types d'intervention avant de pouvoir obtenir des plants de qualité. Même chose en ce qui concerne le traitement et la conservation

des semences de feuillus, une spécialité pour laquelle les chercheurs ont acquis beaucoup de connaissances depuis cinq ans.

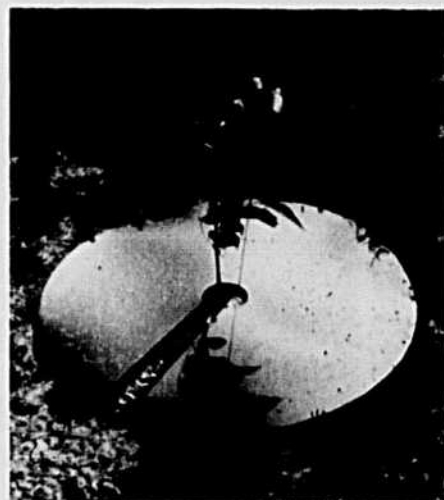
Les recherches appliquées à la mise en terre des plants sur les lieux de la plantation ont également favorisé l'apport de connaissances techniques; dans ce domaine, il est important de savoir quand procéder puisque les conditions de drainage et de fertilité des sols varient selon les espèces à planter.

### **L'UTILISATION DES PAILLIS FORESTIERS**

Les expérimentations que les chercheurs mènent depuis environ deux ans sur plusieurs fermes agricoles abandonnées ont d'ailleurs fourni de précieuses indications visant à résoudre les questions concernant le débourrage (émergence du feuillage) et bien d'autres problèmes encore. Ainsi, à l'aide de l'ordinateur et de capteurs très sensibles enfouis dans le sol, il a été possible de recueillir et d'analyser suffisamment de données sur les paramètres environnementaux des plantations pour identifier des paillis forestiers capables d'accroître le développement de certains plants de feuillus.

À l'aide de ce système d'acquisition de données, on a également pu sélectionner les paillis qui pouvaient le mieux protéger les plants contre les effets de la végétation concurrente, les températures extrêmes et la sécheresse.

Selon M. Robitaille, les paillis forestiers possèdent d'innombrables avantages qui permettent de réussir des plantations de feuillus, là où hier encore on ne croyait pas que cela était possible. De manière générale, les paillis rédui-



Paillis de plastique recyclé autour d'un cerisier tardif

sent les fluctuations de température dans le sol et dans le temps, soit en augmentant les températures minimales, soit en diminuant les températures maximales, ou les deux à la fois. À noter que les paillis permettent d'augmenter la disponibilité de l'eau dans le sol.

### **PUBLICATION D'UN GUIDE**

Cependant, ce n'est pas tout de réussir à faire démarrer une plantation de feuillus, il faut encore y exercer un suivi constant et y intervenir régulièrement. Alors, si toutes ces conditions sont respectées, la progression des plants sera très rapide, certaines essences pouvant même atteindre quatre ou cinq mètres de haut après cinq ans. Dans cet esprit, le ministère des Forêts compte publier, d'ici l'an prochain, un guide portant sur la plantation des feuillus nobles. Ce guide saura certainement intéresser les propriétaires forestiers qui ont des projets dans ce domaine.

# Dix ans au service de la forêt privée

Claudie Lamontagne\*

Depuis dix ans, le Programme de développement forestier de l'Est du Québec a permis à près de 5 800 propriétaires d'accroître leur expertise et leur autonomie en matière d'aménagement forestier pour améliorer la ressource forestière privée de cette région et ainsi favoriser le développement du milieu rural.

C'est au printemps 1983, que le gouvernement fédéral annonçait la mise en place d'un plan de développement multisectoriel destiné à promouvoir l'activité économique de l'Est du Québec. Prévu pour une période de 15 ans, le Plan de l'Est comportait un volet forestier constitué d'un

programme inédit d'aide individuelle aux propriétaires de boisés.

Lors de l'élaboration du programme, en 1983-1984, Forêts Canada s'associait au Syndicat des producteurs de bois du Bas Saint-Laurent, à celui de la Gaspésie et à l'Office des producteurs de bois de la Côte-du-Sud, pour offrir cette première formule d'aide directe aux propriétaires de boisés.

## Populaire dès le début

Dès son entrée en vigueur, le programme a connu une forte popularité auprès des propriétaires. Celle-ci réside dans son

approche centrée sur le propriétaire de boisé que l'on considère comme un entrepreneur potentiel plutôt qu'un simple producteur de bois. On mise ainsi sur les capacités d'apprentissage et de gestion de chacun dans l'espoir que, à partir de la ressource forestière, puissent se développer des entreprises viables, ce qui aurait pour effet la consolidation du milieu rural auquel ils appartiennent.

Pour atteindre cet objectif, on mise entre autres sur un processus de transfert de connaissances. Cette approche, spécifique au Programme de développement forestier de l'Est du Qué-



Le succès du Plan de l'Est tient beaucoup à son approche centrée sur le propriétaire de boisé

## BILAN DU PLAN DE L'EST

bec, a été rendue accessible notamment par l'intermédiaire des conseillers forestiers. Elle repose sur la combinaison d'outils théoriques et pratiques développés et adaptés pour répondre aux besoins de formation des propriétaires afin de favoriser le transfert de connaissances et d'en renforcer l'impact. Elle requiert une relation de qualité entre le propriétaire et le conseiller forestier. Ce dernier, qui joue un rôle clé au sein du programme, intervient à la fois comme agent de livraison du programme et agent de transfert de connaissances.

L'approche s'est concrétisée entre autres par la production de documents portant sur divers aspects de l'aménagement forestier, l'implantation du compagnonnage, la mise sur pied de circuits de démonstration et le perfectionnement de la formation du conseiller forestier dans le but d'améliorer sa relation avec le propriétaire. Également, le programme a permis la création du premier Service d'extension en foresterie au Québec. C'est un point de référence pour le conseiller forestier qui y trouve des ouvrages et des résultats de recherches vulgarisés destinés à faciliter son travail auprès du propriétaire.

### Virage forestier à partir de la phase 2 (1988-1993)

Dû à sa grande popularité, le programme forestier a été reconduit en 1988 pour une seconde phase quinquennale (1988-1993). Une importante réflexion, tant sur le fonctionnement que sur les orientations, a entraîné des modifications majeures qui marquent la deuxième phase du programme. À partir d'une réflexion sur l'état de la forêt privée régionale, on amorce un «virage forestier» pour en accroître la mise en valeur et rééquilibrer l'effort entre les interventions visant la régénération artificielle et celles portant sur l'éducation des peuplements et la régénération naturelle.

Cette réorientation a connu un large succès. A titre d'exemple, mentionnons qu'en 1988-1989, 7.7% des superficies aménagées l'étaient à partir de travaux favorisant la régénération naturelle ou l'éducation de peuplements. Ce pourcentage se situait

à 44.2% en 1992-1993.

La collaboration des deux Syndicats et de l'Office des producteurs de bois de l'Est du Québec, l'adhésion du personnel technique aux nouvelles orientations, des incitatifs financiers adéquats et la réceptivité des pro-

## Fransgård TREUILS 3 POINTS V-4000/V-6500



T.W.-3500

- \* Embrayage mécanique à friction très robuste et remplaçable
- \* Bouclier lame et grille de protection en équipement standard
- \* Tambour de câble côté tracteur pour une meilleure protection

#### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES:

	V-4000	V-6500
Force de traction	4 000 kg	6 500 kg
Poids approx.	220 kg	370 kg
Puissance néc.	40 cv	80 cv
Prise de force	540 T/mn.	540 T/mn.
Capacité câble	8 m/m - 90 m/300 dpi 9 m/m - 75 m/250 pi 10 m/m - 60 m/200 pi	9 m/m - 120 m/400 pi 10 m/m - 100 m/330 pi 11 m/m - 80 m/260 pi
Câble, vitesse par seconde	0,6 m/2 pi - 1,5 m/5 pi	0,6 m/2 pi - 1,5 m/5 pi
Poulie supérieure	160 m/m / 6 1/2 pouces	200 m/m / 8 pouces
Poulie inférieure	160 m/m / 6 1/2 pouces	200 m/m / 8 pouces
Barre de transport	Oui	Oui
Bouclier	Oui	Oui



Tel. (418) 839 4127 • Fax (418) 839 3923

Distribué par

**Morneau &  
Thibodeau**

1720 boul. de la Rive-Sud  
C.P. 2100 St-Romald  
(Québec) Canada G6W 5M3

S.V.P. faites-moi parvenir un dépliant



Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Tracteur \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_  
H.P. \_\_\_\_\_

## BILAN DU PLAN DE L'EST

priétaires ont largement contribué au succès du virage forestier.

### Des retombées très positives

Outre des retombées économiques favorables au développement de la région, le programme a permis d'atteindre ses objectifs et a su transmettre aux propriétaires participants des connaissances pour l'acquisition d'une plus grande autonomie dans la réalisation des travaux sylvicoles. A plus long terme, la mise en application de ces connaissances aura des retombées positives sur la qualité de la ressource forestière régionale.

Le programme forestier a également fait de l'Est du Québec un territoire d'expérimentation pour les méthodes d'aménagement et de gestion. Plusieurs projets tels que le développement et l'implantation du premier système des informations forestières (SYGIF), la protection des forêts privées contre la tordeuse des

Programme de développement forestier de l'Est du Québec		
Nombre de propriétaires adhérents		
Phase I (1983-1988)	4 217	
Phase II (1988-1993)	5 710	
Bilan des réalisations (ha)		
	Travaux sylvicoles	Plans de gestion
Phase I (1983-1988)	33 175 ha	196 558 ha
Phase II (1988-1993)	59 317 ha	74 893 ha
TOTAL	92 492 ha	271 451 ha
Répartition des dépenses ('000 \$)		
Phase I (1983-1988)	25 748	
Phase II (1988-1993)	52 000	
TOTAL	77 748	
Ressources naturelles (Forêts) Juillet 1993		

bourgeons de l'épinette, le suivi des plantations par les propriétaires, le drainage en milieu forestier, les plantations de feuil-

lus durs ont permis de développer une expertise spécifique à la forêt privée pour une meilleure protection et une plus grande mise en valeur de celle-ci.

Dans le rapport d'évaluation de la deuxième phase quinquennale du Programme de développement forestier de l'Est du Québec, produit pour le compte de Conseils et vérification Canada, on mentionne qu'au plan du bien-fondé, il s'agit d'un programme décentralisé, dont la conception même fait qu'il est particulièrement bien adapté à la réalité régionale, tant au plan de l'ensemble des parties impliquées dans sa gestion et sa livraison, qu'au chapitre des mécanismes élaborés de consultation et de participation du milieu qui en guident les orientations fondamentales. Le programme continue de s'adresser à une région fortement défavorisée, pour laquelle la forêt représente encore et toujours un des rares secteurs sur lesquels asseoir le développement.

\* Forêts Canada- Rimouski  
Programme de développement forestier de l'Est du Québec

Abonnez-vous

# LA TERRE DE CHEZ NOUS

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française d'Amérique.

Au service de l'agriculteur québécois depuis plus d'un demi-siècle.

Publié le jeudi de chaque semaine.

Il vous suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou mandat de poste à l'ordre de:  
La Terre de chez nous  
Maison de l'UPA  
555, boul. Roland-Therrien  
Longueuil (Québec)  
J4H 3Y9

Je désire m'abonner à *La Terre de chez nous* pour:

7% TPS 8% TVQ

1 an: 23\$ + 1,61 + 1,97 = 26,58\$   
2 ans: 40\$ + 2,80 + 3,42 = 46,22\$   
3 ans: 54\$ + 3,78 + 4,62 = 62,40\$   
Hors Canada - 1 an: 100,00\$

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ No. membre UPA \_\_\_\_\_

Ci-joint la somme de: \_\_\_\_\_ \$

No TPS: R 121851323

Signature \_\_\_\_\_

# Projet compagnonnage

## Richard Savard\*

Depuis 1989, le Programme de développement forestier de l'Est du Québec propose un tout nouveau service à ses propriétaires. Le concept est innovateur puisqu'aucune expérience de la sorte n'a été jusqu'à maintenant tentée en forêt privée ailleurs au Canada. Le projet est désigné sous l'appellation «compagnonnage» et son objectif principal est de faire accéder les propriétaires à un certain niveau d'autonomie lors de la réalisation des travaux sylvicoles qui sont prescrits sur leur boisé.

Un douzaine de travailleurs chevronnés ont suivi des cours de formateurs dispensés par une firme suédoise. On leur a également inculqué des notions de communication afin de faciliter le contact auprès des propriétaires.

Ces instructeurs procèdent à des sessions de formation au cours desquelles sont abordés des sujets des plus divers dont l'affûtage, l'entretien et les techniques de travail avec une scie mécanique ou une débroussailleuse, l'exécution de travaux sylvicoles, la sécurité, les premiers soins et toutes autres questions d'intérêt pour les propriétaires. De plus, au cours de la session, les participants se voient remettre un casque de sécurité et peuvent bénéficier de rabais substantiels lors de l'acquisition de certains équipements forestiers.

Le recrutement des propriétaires qui peuvent se prévaloir de ce service se fait via les équipes techniques de chaque territoire qui en avisent par la suite les instructeurs. La durée des sessions de compagnonnage varie d'une demie à une journée complète.

Depuis son entrée en vigueur le «compagnonnage» est en pleine expansion. D'un seul instructeur en 1989 le projet en compte aujourd'hui une douzaine dont les activités s'étendent désormais à tout le territoire de l'Est du Qué-

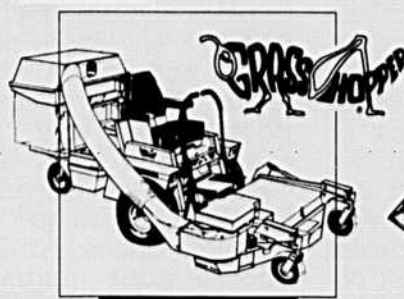
bec. Environ 800 propriétaires seront visités cette année.

Le compagnonnage est une activité très appréciée des propriétaires. Il s'agit, en fait, d'un complément au travail de trans-

fert de connaissances entamé par les conseillers forestiers.

\* Directeur adjoint, syndicat des producteurs de bois du Bas-St-Laurent

## LA QUALITÉ A PLUSIEURS NOMS



**Pour vous qui l'exigez...  
consultez le spécialiste**

Toutes ces machines sont en inventaire  
et peuvent être vues et essayées.

Les Distributions

**Payeur**  
inc.

5379, rue King Est, Ascot-Corner (Québec) JOB 1A0  
Tél.: (819) 821-2015 Fax: (819) 820-0490

# Maurice Cyr de Matapédia, un amoureux de la forêt

Victor Larivière

Avoir 66 ans et être encore un amateur de fraises des champs et de collets à lièvre démontre bien l'amour de la nature qu'a toujours éprouvé Maurice Cyr. Pendant les belles journées d'été et d'automne, ce forestier dans l'âme ne manque jamais une journée pour se promener dans sa forêt et admirer les paysages.

Dans cette vallée très montagneuse, à la limite sud-est de la Matapédia, tout près de la Baie des Chaleurs et du Nouveau-Brunswick, on voit surtout du feuillu (70%), principalement sur les plateaux. Le résineux se retrouve par ailleurs dans les nombreuses coulées. Tout autour du village, au milieu duquel coule la Matapédia, une rivière riche en saumons, la forêt occupe presque tout l'espace. Une bonne partie des anciennes terres agricoles ont été reboisées au cours des deux dernières décennies.

## Une passion de jeunesse

Né sur une ferme dans le village voisin de Saint-André, Maurice Cyr aura sa première terre à bois dès l'âge de 17 ans, lorsque son père s'installera à Matapédia. Au début de la vingtaine, il travaillera dans les chantiers, comme l'ont fait beaucoup de fils d'agriculteurs de cette époque.

Intéressé par la mécanique, il se passionne très tôt pour les scies à chaîne et sera un des premiers à en posséder une dans sa région. C'était une McCulloch qui pesait alors une tonne. On cherche un vendeur, il emprunte 100\$ pour une première acquisition. Il ne vendra que trois scies la première année. Par la suite, les choses iront mieux et il en écoulera jusqu'à 300 par année pendant plus de 25 ans en plus d'avoir un magasin de pièces.

À mesure que la famille grandit (sept enfants en tout), Maurice

Cyr augmente le nombre de ses lots à bois pour arriver à quelque 1000 acres aujourd'hui. Il sera un des membres fondateurs du premier groupement forestier du Québec, celui de Restigouche. Il fera exécuter une partie des travaux par le groupement.

En 1983, il adhère au Plan de



Les plantations de Maurice Cyr, 20 ans plus tard: un grand motif de fierté.

## La foresterie

renouvelée!



SALON  
FORESTIER  
PROVINCIAL

L'APPLICATION DE LA STRATÉGIE  
DE PROTECTION DES FORÊTS  
L'ÉVOLUTION DE LA  
RÉGLEMENTATION MUNICIPALE EN  
MATIÈRE DE DÉBOISEMENT  
DÉBAT SUR L'IMPPLICATION DES  
SYNDICATS DE PRODUCTEURS DE  
BOIS DANS LE SCIAGE  
UN NOUVEL ORGANISME DE  
COMMERCIALISATION DES  
PRODUITS DE L'ÉRABLE

AUBERGE  
DES SEIGNEURS  
ST-HYACINTHE,  
21 et 22  
OCTOBRE 1993

60 EXPOSANTS D'ÉQUIPEMENTS  
PRÉSENTS  
DÉMONSTRATIONS D'ÉQUIPEMENTS  
EN FORÊT  
DIVERS ATELIERS TECHNIQUES  
FORUM SUR LE SÉCHAGE DES BOIS  
PROGRAMME POUR LES CONJOINTS  
DÎNER-CAUSERIE AVEC LE MINISTRE  
DES FORÊTS ALBERT CÔTÉ  
RECEPTIONS  
BANQUET ET SOIRÉE DANSANTE  
PRIX DE PRÉSENCE

Producteurs de bois :

'Venez vous renseigner! Le rendez-vous cet automne'

Informations programme : (819) 562-3388



Encore aujourd'hui ce producteur dans la soixantaine apprend des choses nouvelles.

l'Est et fait alors lui-même une grosse partie de ses travaux d'aménagement. Pour l'an prochain, avec un de ses trois garçons, il a planifié de mettre en terre environ 50 000 plants. En plus, il fera une éclaircie pré-commerciale sur une cinquantaine d'acres.

### Un pionnier des plantations

Maurice Cyr a fait rire de lui avec ses premières plantations d'arbres, il y a plus de vingt ans. Personne ne croyait alors à cela et il fallait être un peu visionnaire pour se lancer dans une telle aventure qui ne rapportait alors qu'une cent le plant. Même si les petits arbres étaient gratuits, il a dû tout planter à la pelle. Bien

sûr, il y a eu des plants retardés et des pertes causées par la tordeuse qui a fait de gros dommages au cours des années 80.

Aujourd'hui, ce précurseur fait visiter avec fierté ses plantations qui dépassent souvent les 25 pieds. Au fil des ans, il aura mis en terre le nombre impressionnant de 225 000 arbres, dont la moitié en épinettes blanches et l'autre moitié en épinettes de Norvège.

### On apprend à tout âge

Depuis le temps que Maurice Cyr s'y connaît en scie à chaîne, il ne croyait pas apprendre du nouveau là-dessus. C'est donc avec un certain scepticisme qu'il acceptait il y a trois ans de comparer sa méthode de limage avec

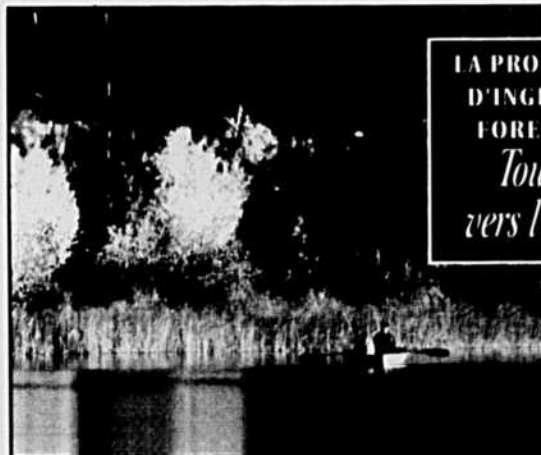
celle que les Suédois ont apporté dans la région, grâce au compagnonnage. Il a été tout surpris de découvrir une nouvelle façon de limer qui protège la chaîne et facilite le travail de coupe. La même chose pour l'abattage directionnel, une façon de faire qu'il a appris à maîtriser.

### Un homme engagé

L'an dernier, Maurice Cyr fut président par intérim du Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent après en avoir été vice-président pendant six ans et administrateur pendant trois ans. Il a aussi siégé au comité provincial de négociations. Il a aujourd'hui laissé la place à d'autres.

Lui qui a longuement réfléchi sur le métier de sylviculteur, pense qu'il y a là un avenir pour les jeunes en autant qu'on revole au complet tous les programmes d'aide à la forêt privée. La subvention, ajoute-t-il, devrait être liée à la corde de bois pour le producteur qui ferait lui-même ses travaux.

Il constate que les coûts sont trop élevés pour l'administration des programmes et que l'aide est insuffisante pour le travail sur le terrain. Par ailleurs, Maurice Cyr n'a que des éloges pour le Plan de l'Est, une formule proche des propriétaires de boisé et qui a procuré beaucoup d'emplois dans l'Est du Québec.



LA PROFESSION  
D'INGÉNIEUR  
FORESTIER:  
*Tournée  
vers l'avenir*

■ **Connaître**

■ **Protéger**

■ **Cultiver**

■ **Transformer**

*Présent*  
POUR L'AVENIR  
DE NOS FORÊTS



Ordre  
des ingénieurs  
forestiers  
du Québec

2750, rue Einstein, bur. 380  
Sainte-Foy (Qc) . G1P 4R1

Au coeur d'une région  
qui ne compte pas moins de 20 000 propriétaires de boisés privés.

# FOREXPO VALLÉE 1 9 9 3

Démonstrations, kiosques - Exposition de machinerie légère adaptée à la forêt privée.

## UN VRAI REPAIRE DE PROFESSIONNELS

Propriétaires de lots boisés - producteurs de bois- gestionnaires.

### 3,4 et 5 SEPTEMBRE 1993



## Qu'est-ce que Forexpo Vallée 1993 ?

Forexpo Vallée 1993 est une exposition forestière d'envergure provinciale. C'est une occasion unique pour les propriétaires de forêts privées de voir à l'oeuvre toute une gamme d'équipements forestiers à la fine pointe de la technologie.

Il comprend deux volets: des démonstrations de machineries forestières à la forêt-école et une exposition à l'Amphiglace de Causapscal.

En forêt, les démonstrations ont pour objectif d'une part de favoriser l'acquisition de saines pratiques forestières et d'autre part d'améliorer la rentabilité des opérations forestières effectuées sur les boisés privés par l'utilisation d'équipements bien adaptés aux besoins des producteurs de bois. De plus, les visiteurs auront le privilège d'assister à des démonstrations mises de l'avant dans le cadre du programme "Essais, expérimentations et transfert technologique en foresterie" de Forêts Canada; ainsi que des "patente" conçues par des forestiers d'ici. Les services de restauration, de sécurité et d'hygiène sont mis en place afin d'accomoder plus de 5000 visiteurs. Les départs pour le site des démonstrations s'effectueront à partir de l'Amphiglace. En cas de pluie, prévoyez des vêtements adéquats.

A l'Amphiglace, l'exposition permettra à la population en général de voir plusieurs entreprises ou commerces, institutions d'enseignement et autres organismes se rapportant à la foresterie et au plein air. Un service de garderie sera offert sur place. Les billets seront en vente à cet endroit.

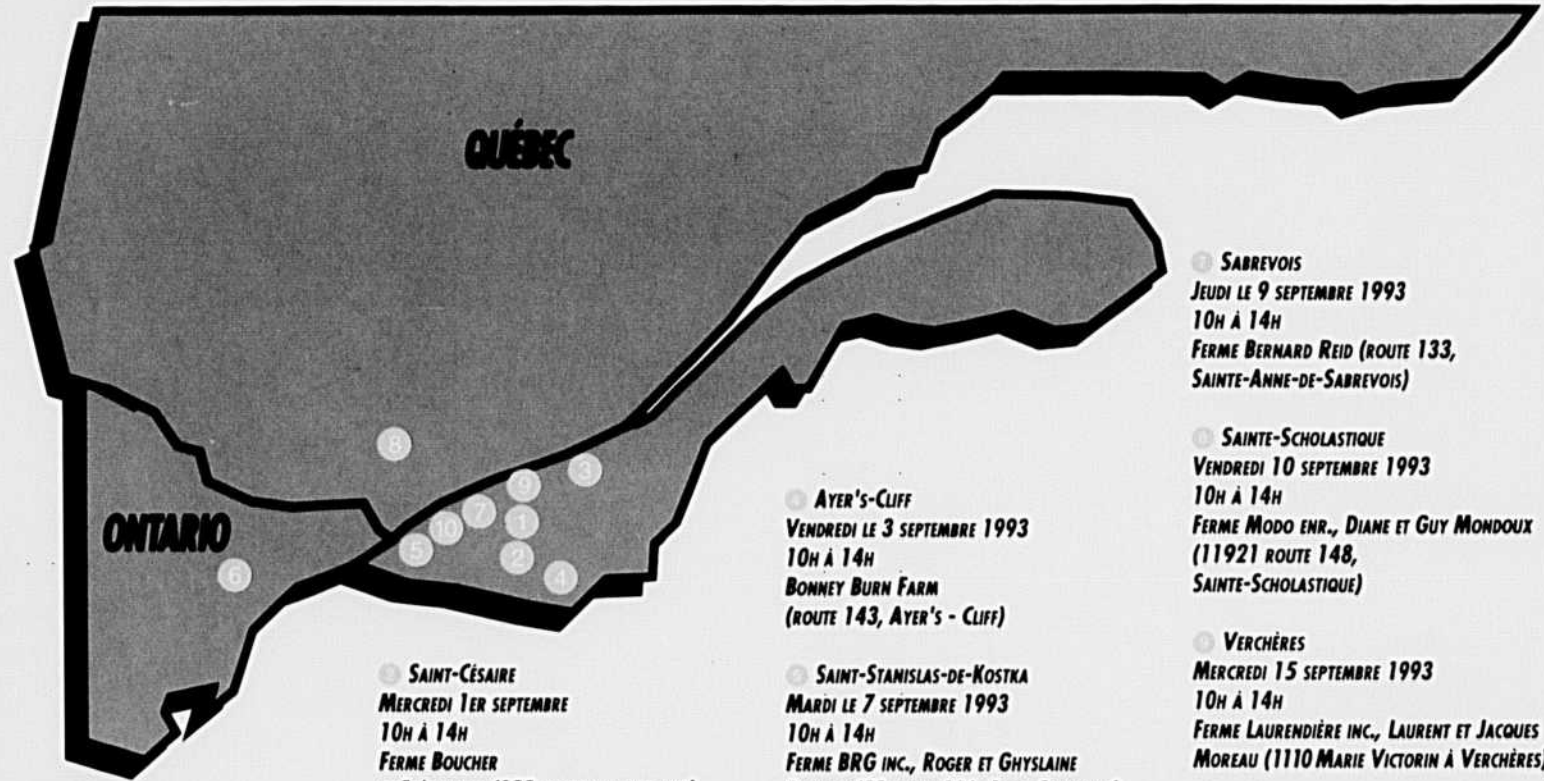


**Pour de plus amples informations concernant l'exposition, les démonstrations, l'hébergement ainsi que les services offerts, veuillez communiquer avec**

**la Capitale forestière canadienne 1993  
au (418) 629-1415.**

Une invitation à visiter  
certains des champs les  
plus productifs du Québec.

PANIFIEZ VOTRE PARTICIPATION À L'UNE DE CES SUPER-EXPOS DE PIONEER ET VENEZ CONSTATER LA PERFORMANCE  
DES PRODUITS DE MARQUE PIONEER® DANS VOTRE RÉGION.



● **LA PRÉSENTATION**  
MARDI LE 31 AOÛT 1993  
10H À 14H  
FERME GUSTAVE MICHON ET FILS (SORTIE 123,  
AUTOROUTE 20,  
CHEMIN RAYGO)

● **SAINT-CÉSaire**  
MERCREDI 1ER SEPTEMBRE  
10H À 14H  
FERME BOUCHER  
ET FRÈRES INC. (123 CHEMIN DU PIPE-LINE)

● **SAINT-DAVID-D'YAMASKA**  
JEUDI LE 2 SEPTEMBRE 1993  
10H À 14H  
FERME PIERRE JOYAL (SORTIE 170, AUTOROUTE  
20, ROUTE 122 VERS SOREL-YAMASKA)

● **AYER'S-CLIFF**  
VENDREDI LE 3 SEPTEMBRE 1993  
10H À 14H  
BONNEY BURN FARM  
(ROUTE 143, AYER'S - CLIFF)

● **SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA**  
MARDI LE 7 SEPTEMBRE 1993  
10H À 14H  
FERME BRG INC., ROGER ET GHYSLAINE  
BRISSON (23 ROUTE 236, SAINT-STANISLAS)

● **CHESTERVILLE (ONTARIO)**  
MERCREDI LE 8 SEPTEMBRE 1993  
10H 30 À 14H  
SUR LA FERME DE STAN VANDENBOSCH (ROUTE  
43, SORTIE CHESTERVILLE)

● **SABREVOIS**  
JEUDI LE 9 SEPTEMBRE 1993  
10H À 14H  
FERME BERNARD REID (ROUTE 133,  
SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS)

● **SAINTE-SCHOLASTIQUE**  
VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1993  
10H À 14H  
FERME MODO ENR., DIANE ET GUY MONDOUX  
(11921 ROUTE 148,  
SAINTE-SCHOLASTIQUE)

● **VERCHÈRES**  
MERCREDI 15 SEPTEMBRE 1993  
10H À 14H  
FERME LAURENDIÈRE INC., LAURENT ET JACQUES  
MOREAU (1110 MARIE VICTORIN À VERCHÈRES)

● **SAINT-ISIDORE DE LAPRAIRIE**  
VENDREDI 17 SEPTEMBRE 1993  
10H À 14H  
FERME COMEXA INC., DOMINIQUE ET  
JEAN-PIERRE DUBUC (285 RANG SAINT-  
SIMON, SAINT-ISIDORE DE LAPRAIRIE)

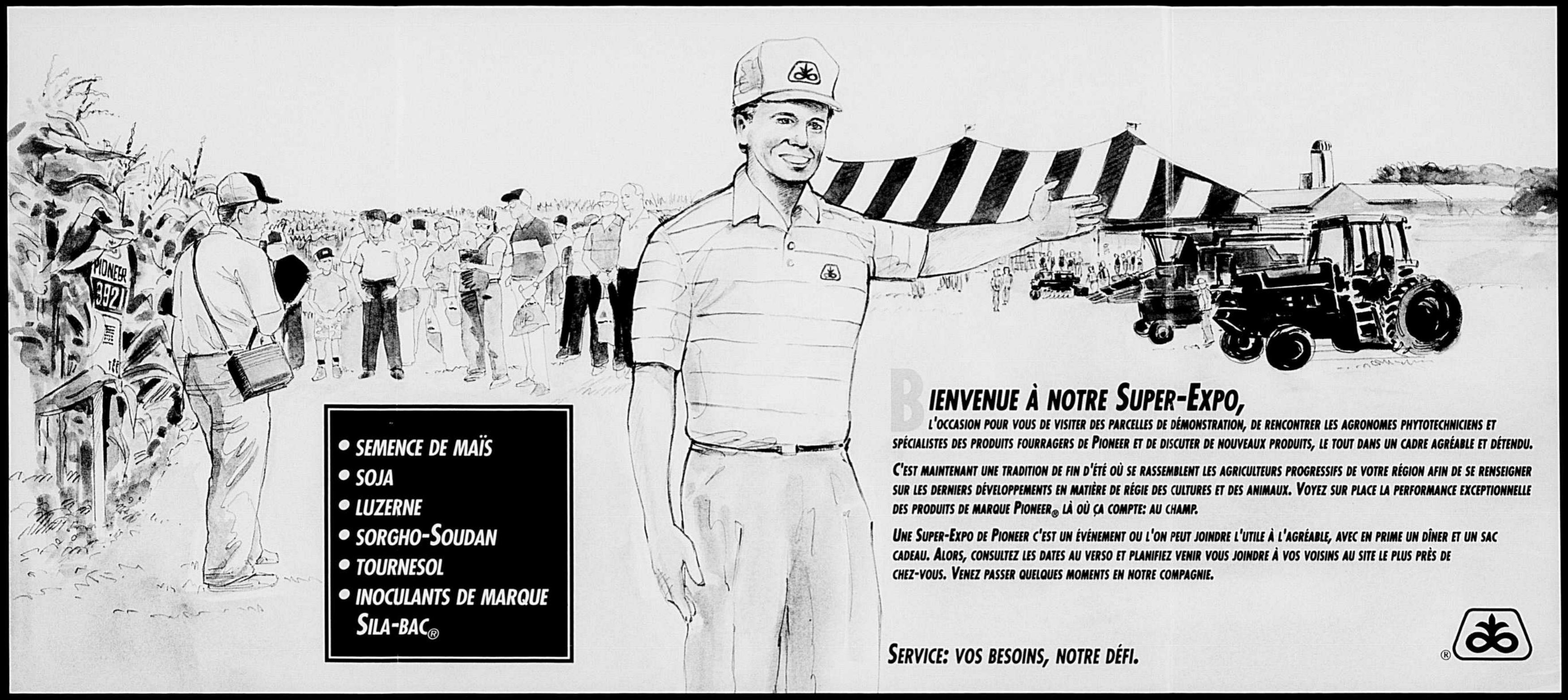
En raison des facteurs d'environnement  
hors de notre contrôle, les dates et sites  
sont sujets à modifications ou annulation.  
Communiquez avec votre représentant  
Pioneer pour confirmer.

Encart publicitaire de  
la Terre de Chez-Nous



Toutes les ventes sont sujettes aux modalités qui apparaissent sur les étiquettes  
et les documents commerciaux. MD ® Marque déposée dont l'usager autorisé est  
Pioneer Hi-Bred Limitée, Chatham, Ontario. © PHL 1993





- SEMENCE DE MAÏS
- SOJA
- LUZERNE
- SORGHO-SOUDAN
- TOURNESOL
- INOCULANTS DE MARQUE  
SILA-BAC®

**B**IENVENUE À NOTRE SUPER-EXPO,  
L'OCCASION POUR VOUS DE VISITER DES PARCELLES DE DÉMONSTRATION, DE RENCONTRER LES AGRONOMES PHYTO TECHNICIENS ET SPÉCIALISTES DES PRODUITS FOURRAGERS DE PIONEER ET DE DISCUTER DE NOUVEAUX PRODUITS, LE TOUT DANS UN CADRE AGRÉABLE ET DÉTENDU.

C'EST MAINTENANT UNE TRADITION DE FIN D'ÉTÉ OÙ SE RASSEMBLENT LES AGRICULTEURS PROGRESSIFS DE VOTRE RÉGION AFIN DE SE RENSEIGNER SUR LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS EN MATIÈRE DE RÉGIE DES CULTURES ET DES ANIMAUX. VOYEZ SUR PLACE LA PERFORMANCE EXCEPTIONNELLE DES PRODUITS DE MARQUE PIONEER®. LÀ OÙ ÇA COMPTE: AU CHAMP.

UNE SUPER-EXPO DE PIONEER C'EST UN ÉVÉNEMENT OÙ L'ON PEUT JOINDRE L'UTILE À L'AGRÉABLE, AVEC EN PRIME UN DÎNER ET UN SAC CADEAU. ALORS, CONSULTEZ LES DATES AU VERSO ET PLANIFIEZ VENIR VOUS JOINDRE À VOS VOISINS AU SITE LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS. VENEZ PASSER QUELQUES MOMENTS EN NOTRE COMPAGNIE.

**SERVICE: VOS BESOINS, NOTRE DÉFI.**

